



ENQUÊTE SOCIOÉCONOMIQUE SUR LE PROFIL DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION 2022



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Merci aux partenaires
du développement coopératif





CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SOCIOÉCONOMIQUE SUR LE PROFIL DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION 2022

Réalisée par la CQCH en
collaboration avec la firme
de sondage Léger.

Pour obtenir plus d'information
sur les résultats de l'Enquête 2022,
consultez notre rapport sur le site de
la CQCH :

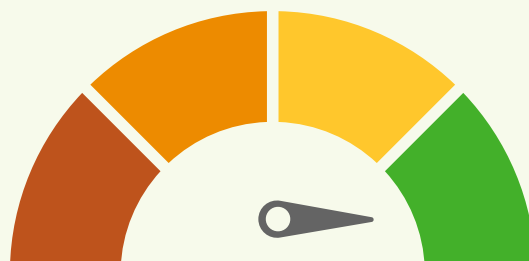
COOPERATIVEHABITATION.COOP/
PUBLICATIONS/ENQUETES

RELATIONS MEMBRES – COOP

TAUX DE SATISFACTION

82%
des membres

SONT SATISFAITS DE
LEUR COOPÉRATIVE



ANCIENNETÉ DANS LA COOPÉRATIVE

25% des
membres

20 ANS
OU PLUS

vivent dans leur
coopérative
depuis

33% des
membres

MOINS
DE 5 ANS



14 HEURES

DE PARTICIPATION EN
MOYENNE PAR MOIS

MOTIFS PRINCIPAUX
POUR VIVRE DANS
UNE COOPÉRATIVE:



COÛT DU
LOYER
ABORDABLE



VALEURS
COOPÉRATIVES



PARTICIPATION
AUX PRISES DE
DÉCISIONS

GENRE DES ADMINISTRATEURS DANS LES COOPÉRATIVES



65% DE FEMMES
SIÈGENT AUX CA
DES COOPS

MOTIF PRINCIPAL DE PARTICIPATION DES MEMBRES

61% DES MEMBRES CONSIDÈRENT
LA FORMATION COMME ESSENTIELLE
À LA PARTICIPATION DES MEMBRES

IMMOBILIER

1 300

COOPÉRATIVES
D'HABITATION

3,2 G\$

VALEUR DU
PARC IMMOBILIER

30 291

LOGEMENTS

SOURCES :
Ministère de l'Économie,
de l'Innovation et de
l'Énergie, 2017
CQCH, 2023

PORTRAIT DES MEMBRES

GENRE DES MEMBRES

66% DES MEMBRES SONT DES **FEMMES**



33% DES MEMBRES SONT DES **HOMMES**



ÂGE DES MEMBRES

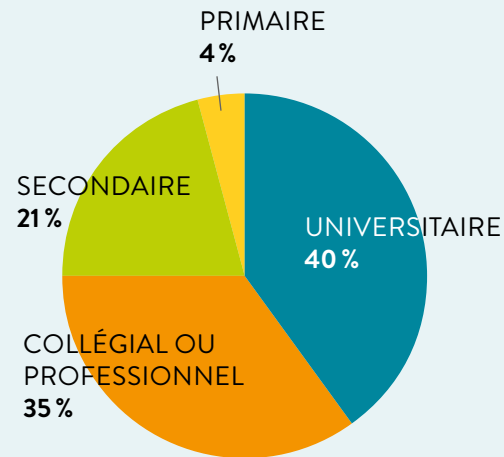
55 ANS

ÂGE MOYEN DES MEMBRES

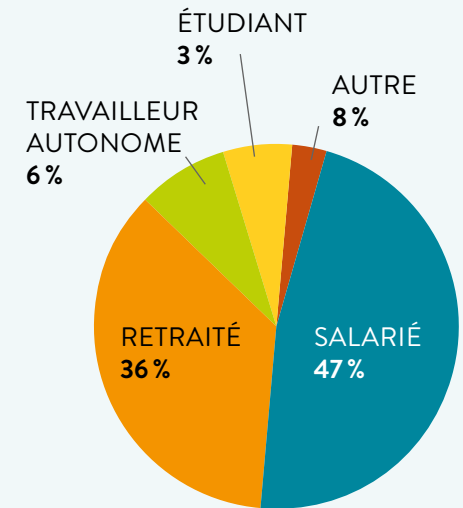
35% des membres

SONT ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS

SCOLARITÉ



OCCUPATION



PORTRAIT DES MÉNAGES

COMPOSITION DES MÉNAGES

52% des ménages

SONT DES **PERSONNES VIVANT SEULES**



73% D'ENTRE ELLES SONT DES PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS

19% des ménages

SONT DES **FAMILLES MONOPARENTALES**



80% D'ENTRE ELLES SONT DES FEMMES

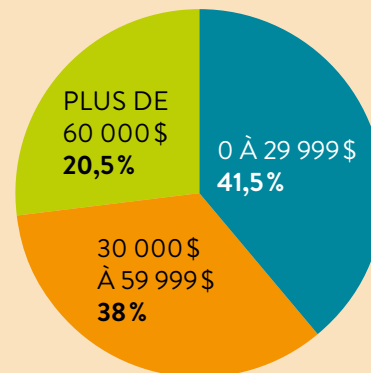
11% des ménages

SONT DES **COUPLES AVEC ENFANT**

16% des ménages

SONT DES **COUPLES SANS ENFANT**

REVENU ANNUEL BRUT MOYEN DES MÉNAGES



LOYER DES MÉNAGES

LOYER MENSUEL MOYEN (2 C.C.)

596\$

HAUSSE MOYENNE (2017-2022)

2,6%

TABLE DES MATIÈRES

Crédits	2	4. LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET LEURS IMMEUBLES	45
Liste des tableaux	6	4.1 Typologie des immeubles	47
Liste des figures	7	4.2 Typologie des logements	48
1. INTRODUCTION	9	4.3 Occupation de l'espace	49
1.1 Contexte et objectifs	10	4.4 Loyer	50
1.2 Méthodologie	11	4.5 Taux d'effort	53
2. LES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION	13	4.6 Aide financière au logement	55
2.1 Genre des membres	15	4.7 État du logement	56
2.2 Âge des membres	16	4.8 Tendances	57
2.3 Langue parlée à la maison	18	5. LA VIE COOPÉRATIVE	59
2.4 Lieu de naissance et statut relatif à la citoyenneté	19	5.1 Ancienneté dans la coopérative	61
2.5 Occupation principale	20	5.2 Rabais de membre	63
2.6 Catégorie de travailleur	22	5.3 Nombre de membres au sein du ménage	64
2.7 Nombre d'heures travaillées	23	5.4 Nombre d'heures de participation	65
2.8 Télétravail	24	5.5 Participation à l'administration et à la gestion	66
2.9 Scolarité	25	5.6 Motivations à vivre dans une coopérative d'habitation	67
2.10 Tendances	28	5.7 Satisfaction envers la coopérative	68
3. LES MÉNAGES COOPÉRATIFS	30	5.8 Éléments permettant d'améliorer la participation des membres	71
3.1 Composition des ménages	32	5.9 Tendances	72
3.2 Taille des ménages	33	6. ANNEXES	81
3.3 Âge des personnes vivant en coopérative	35	Annexe 1 – Notes méthodologiques	82
3.4 Revenu des ménages	36	Annexe 2 – Lettre de participation	86
3.5 Principale source de revenu des ménages	40	Annexe 3 – Questionnaire	86
3.6 Biens et services dont disposent les ménages coopératifs	41		
3.7 Tendances	43		

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Modes d'administration du sondage	11	TABLEAU 11	Taux d'effort des ménages coopératifs selon la région administrative (2017-2022)	54
TABLEAU 2	Logements coopératifs et répondants selon la région administrative	12	TABLEAU 12	Disponibilité d'une aide financière au logement et loyer ajusté	55
TABLEAU 3	Âge moyen des membres selon leur genre	16	TABLEAU 13	Ancienneté des membres dans la coopérative (2017-2022)	61
TABLEAU 4	Principale langue parlée à la maison – Région de Montréal	18	TABLEAU 14	Participation des membres au conseil d'administration et aux comités	66
TABLEAU 5	Les membres nés à l'étranger selon la région administrative (2017-2022)	19	TABLEAU 15	Autres comités mentionnés par les répondants	66
TABLEAU 6	Nombre de personnes par ménage	34	TABLEAU 16	Nombre mensuel moyen d'heures de participation selon le statut d'administrateur	67
TABLEAU 7	Revenu annuel moyen des ménages selon la région administrative (2017-2022)	38	TABLEAU 17	Motivations des membres à habiter en coopérative	68
TABLEAU 8	Principale source de revenu des ménages coopératifs (2017-2022)	40	TABLEAU 18	Éléments pouvant améliorer la participation à la vie coopérative	71
TABLEAU 9	Typologie des logements coopératifs	48			
TABLEAU 10	Loyer ajusté moyen selon la région administrative (2017-2022)	51			

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	Genre des membres	15	FIGURE 17	Nombre hebdomadaire de jours en télétravail selon le niveau de scolarité	24
FIGURE 2	Âge moyen des membres (1996-2022)	16	FIGURE 18	Scolarité des membres (1996-2022)	25
FIGURE 3	Les membres selon le groupe d'âge (1987-2022)	17	FIGURE 19	Scolarité des membres selon le groupe d'âge	26
FIGURE 4	Principale langue parlée à la maison	18	FIGURE 20	Scolarité des membres selon leur genre	26
FIGURE 5	Usage du français à la maison selon le groupe d'âge	18	FIGURE 21	Scolarité des membres selon leur occupation principale	27
FIGURE 6	Statut de citoyenneté des membres	19	FIGURE 22	Scolarité des membres selon leur statut de citoyenneté	27
FIGURE 7	Occupation principale des membres (2002-2022)	20	FIGURE 23	Composition des ménages (1987-2022)	32
FIGURE 8	Occupation principale des membres selon leur genre	21	FIGURE 24	Composition des ménages selon le genre des membres	33
FIGURE 9	Occupation principale des membres selon le groupe d'âge	21	FIGURE 25	Composition des ménages selon le groupe d'âge des membres	33
FIGURE 10	Occupation principale des membres selon le statut de citoyenneté	21	FIGURE 26	Nombre moyen de personnes par ménage (1987-2022)	34
FIGURE 11	Catégorie de travailleur (2012-2022)	22	FIGURE 27	Personnes composant les ménages coopératifs et population du Québec selon le groupe d'âge (2022)	35
FIGURE 12	Nombre hebdomadaire d'heures de travail	23	FIGURE 28	Revenu annuel des ménages coopératifs (2017-2022)	36
FIGURE 13	Nombre hebdomadaire d'heures travaillées selon le genre	23	FIGURE 29	Revenu annuel moyen des ménages coopératifs selon le genre des membres (1996-2022)	37
FIGURE 14	Nombre hebdomadaire d'heures travaillées selon le groupe d'âge	23	FIGURE 30	Revenu annuel moyen des ménages coopératifs selon le groupe d'âge des membres (2017-2022)	37
FIGURE 15	Nombre hebdomadaire de jours en télétravail	24			
FIGURE 16	Nombre hebdomadaire de jours en télétravail selon le genre	24			

LISTE DES FIGURES

FIGURE 31	Revenu moyen des ménages coopératifs selon l'occupation principale des membres (2017-2022)	39	FIGURE 47	Besoins en réparations des logements (1996-2022)	56
FIGURE 32	Revenu moyen des ménages coopératifs selon leur composition (2017-2022)	39	FIGURE 48	Besoins en réparations des logements selon le groupe d'âge des membres	56
FIGURE 33	Principale source de revenu selon la composition du ménage	40	FIGURE 49	L'âge des membres selon leur ancienneté dans la coopérative	61
FIGURE 34	Biens et services – communications (2002-2022)	41	FIGURE 50	Ancienneté des membres dans la coopérative selon le groupe d'âge	62
FIGURE 35	Régimes de retraite et d'épargne (2002-2022)	42	FIGURE 51	Répartition des rabais de membre mensuels selon le montant	63
FIGURE 36	Assurances (2002-2022)	42	FIGURE 52	Nombre de membres par ménage	64
FIGURE 37	Typologie des immeubles coopératifs	47	FIGURE 53	Nombre de membres selon la composition du ménage	64
FIGURE 38	Nombre de chambres par logement (1987-2022)	48	FIGURE 54	Nombre mensuel moyen d'heures de participation (2017-2022)	65
FIGURE 39	Ratio d'occupation selon la composition du ménage (2007-2022)	49	FIGURE 55	Nombre mensuel moyen d'heures de participation selon le groupe d'âge	65
FIGURE 40	Ratio d'occupation selon le statut de citoyenneté	49	FIGURE 56	Statut d'administrateur des membres selon la composition du ménage	67
FIGURE 41	Loyer moyen selon le nombre de chambres (2002-2022)	50	FIGURE 57	Satisfaction des membres envers leur coopérative (1996-2022)	69
FIGURE 42	Loyer ajusté moyen selon la composition du ménage (2017-2022)	52	FIGURE 58	Satisfaction des membres selon la composition de leur ménage	69
FIGURE 43	Variation du taux d'effort (1996-2022)	53	FIGURE 59	Satisfaction des membres selon les réparations requises à leur logement	70
FIGURE 44	Taux d'effort des ménages selon le groupe d'âge des membres	54			
FIGURE 45	Taux d'effort des ménages selon leur composition	54			
FIGURE 46	Ménages dont le loyer est déterminé en fonction du revenu (1996-2022)	55			

SECTION 1

INTRODUCTION

INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) est heureuse de vous présenter l'édition 2022 de l'*Enquête sur le profil socioéconomique des membres de coopératives d'habitation* (Enquête 2022). L'Enquête 2022 s'inscrit dans la foulée de travaux analogues réalisés en 1996¹, 2002², 2007³, 2012⁴ et 2017⁵. Les rapports des éditions de 2002 à 2017 sont disponibles sur le site Internet de la CQCH.

COOPERATIVEHABITATION.COOP



L'objectif principal de l'Enquête 2022 est de mieux connaître les membres et les ménages habitant en coopérative, ainsi que les dimensions immobilière et associative des coopératives d'habitation. Les informations recueillies et les analyses qui en découlent permettent :

- d'améliorer les interventions du Mouvement ;
- d'accroître la gamme des services offerts aux membres ;
- de mieux défendre les intérêts des coopératives d'habitation et des coopérateurs ;
- d'appuyer nos positions vis-à-vis des intervenants gouvernementaux, communautaires, etc.

Comme plusieurs des résultats sont disponibles sur une période de plus de 30 ans⁶, l'Enquête permet d'observer les tendances à long terme et ainsi donner du relief aux résultats obtenus.

UNE PRÉSENTATION RENOUVELÉE !

Les résultats de l'Enquête 2022 sont présentés dans un nouveau format plus convivial :

- L'orientation « paysage » du texte remplace le format traditionnel ;
- Une place prépondérante est accordée aux graphiques, permettant ainsi de visualiser plus aisément les résultats ;
- Des sections « Faits saillants » font ressortir les principaux éléments à connaître.

PERSPECTIVE

Au Québec, on compte 1 300 coopératives d'habitation, possédant en totalité 30 000 logements et où vivent plus de 60 000 personnes.

Environ 80 % des coopératives d'habitation québécoises sont affiliées à une fédération régionale ou à la CQCH.

1 André Poulin, 1997. *Les résidents des coopératives d'habitation au Québec en 1996*, Rapport statistique, Montréal, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

2 Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2003. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2002*.

3 Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2008. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007*.

4 Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2013. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*.

5 Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2018. *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2017*.

6 Les premières données disponibles remontent à 1987 : Christian Champagne, 1988. *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec en 1987*, Montréal : ENAP/INRS-Urbanisation/UQAM, (Rapport d'activité présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines).

INTRODUCTION

1.2 MÉTHODOLOGIE

L'Enquête utilise le sondage comme principal instrument de collecte de données. Le questionnaire de l'Enquête 2022 comprenait 26 questions. Celui-ci a principalement été administré en ligne, mais aussi au moyen d'entrevues téléphoniques (TABLEAU 1).

En comparaison, lors de l'édition 2017, environ 60 % des répondants avaient participé au sondage en remplissant un questionnaire en format « papier », les autres (40 %) avaient rempli le sondage via Internet.

Le sondage de 2022 a été mené par la firme Léger, entre le 4 novembre 2022 et le 9 janvier 2023. Afin d'accroître la participation, la CQCH a intégré un concours sous forme de tirage au sort parmi les personnes qui répondaient au sondage.

Contrairement aux enquêtes précédentes, uniquement les membres de coopératives d'habitation pouvaient participer au sondage.

Une description détaillée de la méthodologie de l'Enquête 2022 et de ses limites est présentée à l'ANNEXE 1.

ÉCHANTILLONNAGE

La population de référence de l'Enquête est constituée de l'ensemble des membres de coopératives d'habitation du Québec, que ces dernières soient membres ou non d'une fédération régionale ou de la CQCH. L'échantillonnage du sondage repose sur une base de données comptant 26 251 logements, détenus par 1 310 coopératives d'habitation. Au total, l'Enquête 2022 compile les réponses fournies par 1 200 membres de coopératives d'habitation. Comme présenté dans le (TABLEAU 2), l'échantillon comprend des membres de coopératives d'habitation de toutes les régions administratives du Québec, sauf pour la région du Nouveau-Québec où on ne trouve aucune coopérative d'habitation.

TABLEAU 1
MODES D'ADMINISTRATION DU SONDAGE

Mode d'administration	n ^{bre}	%
Internet	1 009	84 %
Téléphonique	191	16 %
Total	1 200	100 %

* Pour l'ensemble de l'échantillon, la marge d'erreur est de ± 3 %, 19 fois sur 20 (niveau de confiance 95 %).
Pour les sous-échantillons (ex. : pour une région), les marges d'erreur sont plus élevées.

** En raison de l'arrondissement des valeurs, la somme de certains pourcentages présentés dans ce rapport pourrait ne pas correspondre à 100 %.

INTRODUCTION

1.2 MÉTHODOLOGIE (SUITE)

RÉGION ADMINISTRATIVE DES RÉPONDANTS

FAITS SAILLANTS Les membres de coopératives d'habitation de la région de Montréal sont sous-représentés parmi les répondants. Alors que cette région compte pour 47 % des logements coopératifs québécois, les répondants qui en proviennent représentent moins de 30 % de l'ensemble des personnes ayant participé au sondage (TABLEAU 2).

Les régions de la Capitale-Nationale (23 % des répondants) et de l'Estrie (13 % des répondants) sont quant à elles surreprésentées au sein des répondants.

TABEAU 2

LOGEMENTS COOPÉRATIFS ET RÉPONDANTS SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE

Région administrative	Logements coopératifs ⁷		Répondants	
	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%
01 Bas-Saint-Laurent	264	1 %	7	< 1 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 364	5 %	50	4 %
03 Capitale-Nationale	4 671	15 %	270	23 %
04 Mauricie	356	1 %	13	1 %
05 Estrie	1 818	6 %	157	13 %
06 Montréal	14 372	47 %	351	29 %
07 Outaouais	1 199	4 %	64	5 %
08 Abitibi-Témiscamingue	254	1 %	8	< 1 %
09 Côte-Nord	176	1 %	8	< 1 %
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	88	< 1 %	7	< 1 %
12 Chaudière-Appalaches	839	3 %	51	4 %
13 Laval	946	3 %	14	1 %
14 Lanaudière	437	1 %	16	1 %
15 Laurentides	226	1 %	10	< 1 %
16 Montérégie	2 837	9 %	151	13 %
17 Centre-du-Québec	444	1 %	23	2 %
Total	30 291	100 %	1 200	100 %

⁷ Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Direction de l'entrepreneuriat collectif, 2018, Le patrimoine coopératif québécois en habitation (au 31 décembre 2017).

SECTION 2

LES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

2 LES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Cette section présente le profil des membres de coopératives d'habitation du Québec, ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques. Parmi les sujets abordés figurent, notamment : l'âge, le genre, la principale langue parlée à la maison, le lieu de naissance et le statut lié à la citoyenneté des répondants, ainsi que leur occupation principale et leur niveau de scolarité.

PROFIL SOMMAIRE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Genre	% (n ^{bre} =1186)
Homme	33 %
Femme	66 %
Non-binaire	<1 %
Autre	0 %
Total	100 %

Âge	(n ^{bre} =1200)
Âge moyen	55 ans
Répartition par groupes d'âge	% (n ^{bre} =1200)
Moins de 35 ans	11 %
35 à 54 ans	36 %
55 à 64 ans	19 %
65 ans et plus	35 %
Total	100 %

Langue parlée à la maison	% (n ^{bre} =1196)
Français	94 %
Anglais	3 %
Espagnol	2 %
Autre	2 %
Total	100 %

Lieu de naissance	% (n ^{bre} =1196)
Canada	85 %
À l'étranger	15 %
Total	100 %

Occupation principale	% (n ^{bre} =1180)
Salarié	47 %
Travailleur autonome	6 %
Étudiant	3 %
Retraité	36 %
Assurance emploi	1 %
Aide ou solidarité sociale	6 %
Autre	1 %
Total	100 %

Télétravail	% (n ^{bre} =616)
0 jour	46 %
1 à 2 jours	18 %
3 jours et plus	36 %
Total	100 %

Niveau de scolarité	% (n ^{bre} =1182)
Primaire	4 %
Secondaire	21 %
Collégial ou professionnel	35 %
Universitaire	40 %
Autre	<1 %
Total	100 %

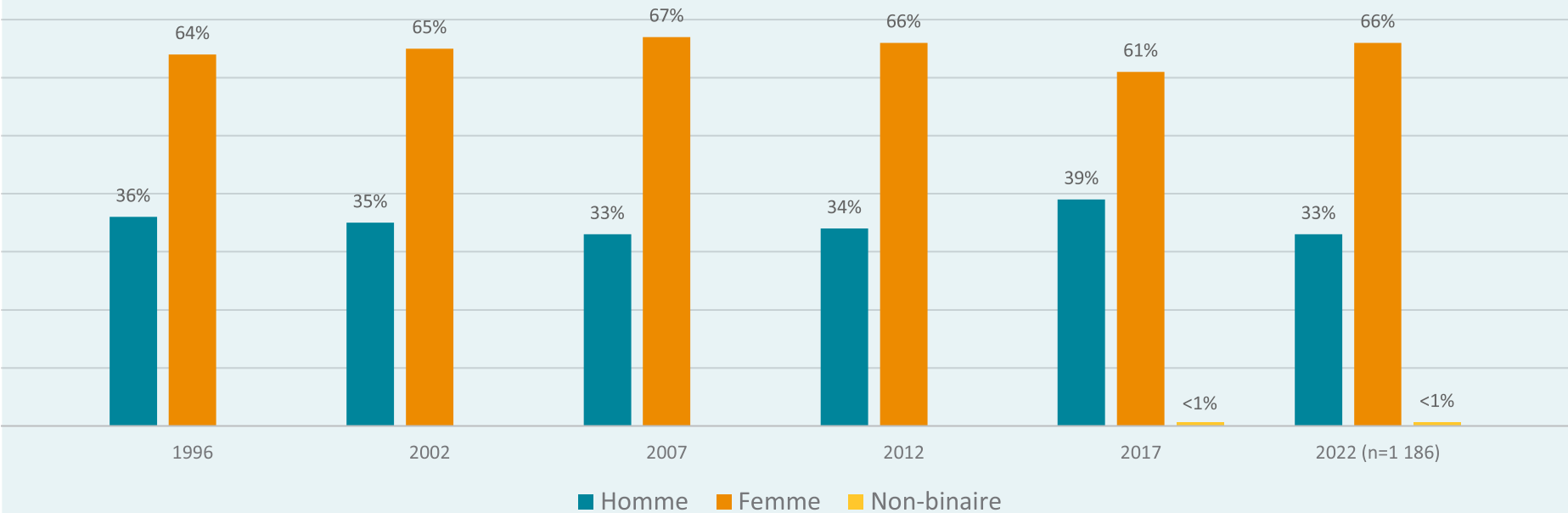
2.1 GENRE DES MEMBRES

FAITS SAILLANTS Parmi les membres de coopératives d'habitation, la proportion des femmes grimpe de 5 points de pourcentage en 2022 (66 %) par rapport à 2017 (61 %), revenant ainsi au même niveau qu'en 2012 (FIGURE 1).

Pour leur part, les hommes ne comptent plus en 2022 que pour le tiers (33 %) des membres. Ils représentaient près de 40 % de l'échantillon en 2017.

Les personnes d'identité de genre non binaire représentent moins de 1 % des répondants. On les retrouve principalement chez les moins de 35 ans.

FIGURE 1
GENRE DES MEMBRES



2.2 ÂGE DES MEMBRES

FAITS SAILLANTS En 2022, les membres de coopératives d'habitation sont âgés, en moyenne, de 55 ans, soit un an de plus qu'en 2017 (54 ans). L'âge moyen des membres a progressé de 8 ans depuis 1996 (FIGURE 2).

Toujours en 2022, l'âge médian des membres se situe à 57 ans.

Parmi les membres ayant participé à l'Enquête 2022, le plus jeune avait 18 ans, le plus âgé 94 ans.

À 56 ans, en moyenne, les femmes sont âgées d'un an de plus que les hommes (55 ans). Les membres de genre non binaire sont quant à eux nettement plus jeunes, avec une moyenne à 32 ans (TABLEAU 3).

PERSPECTIVE

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, c'est en Outaouais que l'âge moyen est le moins élevé, soit 52 ans.

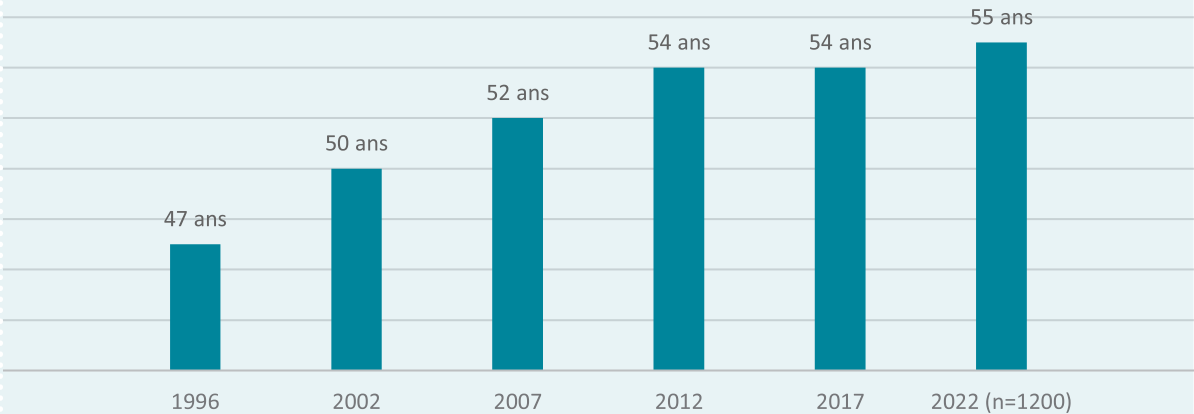
Les membres des coopératives d'habitation du Saguenay–Lac-Saint-Jean présentent une moyenne d'âge de 62 ans.

En regroupant les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, l'âge moyen des membres est de 64 ans pour ces deux régions.

TABLEAU 3
ÂGE MOYEN DES MEMBRES SELON LEUR GENRE

Genre (n ^{bre} =1 186)	Âge moyen (ans)
Homme	55
Femme	56
Non-binaire	32
Total	55

FIGURE 2
ÂGE MOYEN DES MEMBRES (1996-2022)



2.2 ÂGE DES MEMBRES (SUITE)

FAITS SAILLANTS De 1987 à 2022, la proportion des membres âgés de 65 ans et plus est passée de 13 à 35 % (FIGURE 3).

Une majorité (53 %) de membres de coopératives d'habitation a 55 ans et plus.

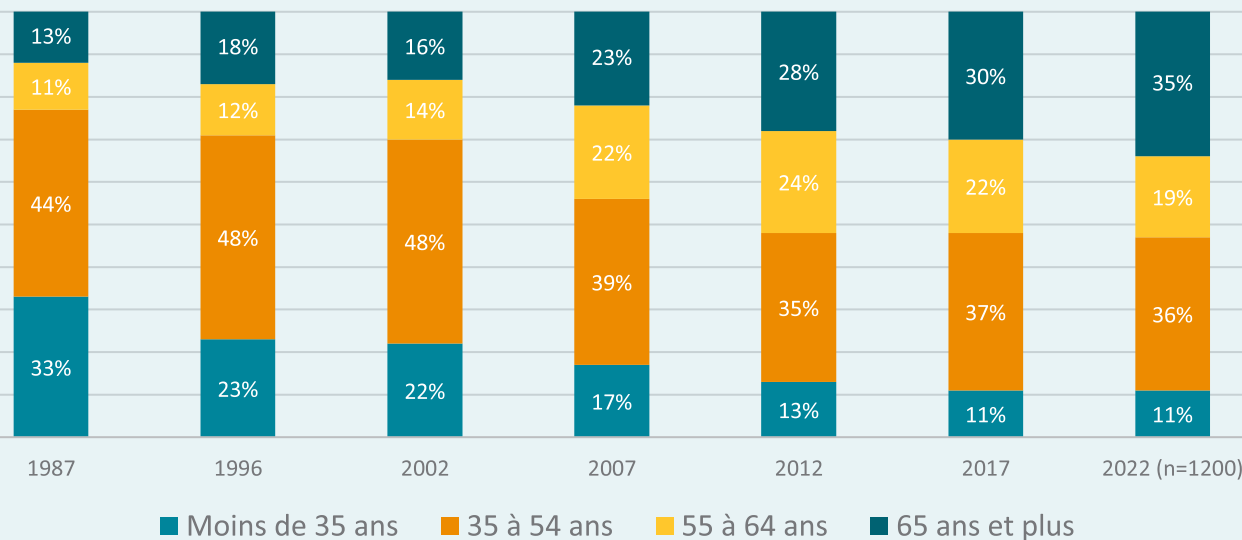
Les 35 à 54 ans représentent plus du tiers (36 %) des membres, soit à peu près le même résultat qu'en 2012 et 2017.

Environ un membre de coopérative d'habitation sur 10 (11 %) est âgé de moins de 35 ans. Ce groupe d'âge représentait le tiers (33 %) des effectifs en 1987.

Parmi les membres, 10 % ont 75 ans et plus, un résultat analogue à celui de 2017.

FIGURE 3

LES MEMBRES SELON LE GROUPE D'ÂGE (1987-2022)



2.3 LANGUE PARLÉE À LA MAISON

FAITS SAILLANTS Les membres des coopératives d'habitation déclarent le français comme langue principale à la maison dans une proportion de 94 % (FIGURE 4). L'anglais et l'espagnol comptent respectivement pour 3 % et 2 % des répondants, des résultats comparables à ceux de 2017.

Lors du sondage, 2 % des membres ont identifié une autre langue. Parmi ceux-ci, un tiers ont identifié l'arabe comme principale langue parlée à la maison.

La part relative du français se chiffre à 88 % chez les 35 à 54 ans. Au sein des groupes d'âge 18 à 34 ans, 55 à 64 ans, ainsi que 65 ans et plus, la proportion des membres déclarant le français comme principale langue parlée à la maison est égale ou supérieure à 95 % (FIGURE 5).

À Montréal, le français est la principale langue parlée à la maison pour 86 % des membres de coopératives d'habitation, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la population montréalaise (TABLEAU 4)

PERSPECTIVE

À l'échelle de la population québécoise, on recensait, en 2021, 77,5 % de personnes dont la principale langue parlée à la maison était le français. La langue anglaise arrivait au second rang avec 10 %⁸.

FIGURE 4
PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON (n^{bre}=1 196)

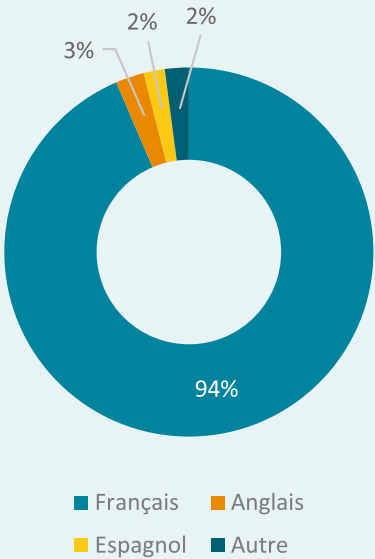
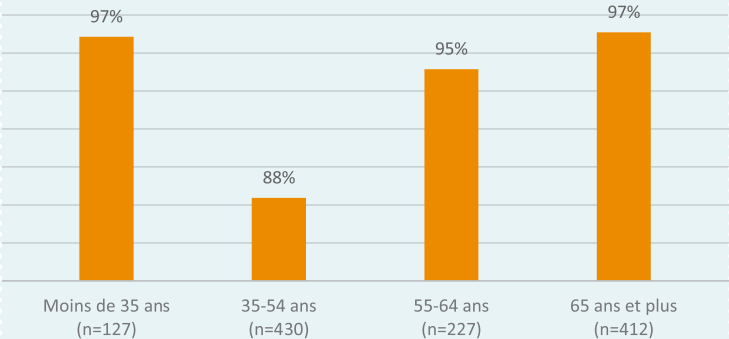


FIGURE 5
USAGE DU FRANÇAIS À LA MAISON SELON LE GROUPE



TABEAU 4
PRINCIPALE LANGUE PARLÉE À LA MAISON – RÉGION DE MONTRÉAL

Langue	Coopérative (n ^{bre} =349)	Population (Montréal) ⁹
Français	86 %	57 %
Anglais	6 %	22 %
Espagnol	3 %	3 %
Autre	5 %	18 %
Total	100 %	100 %

8 Statistique Canada, 2021. Recensements de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9 Statistique Canada, 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021.

2.4 LIEU DE NAISSANCE ET STATUT RELATIF À LA CITOYENNETÉ

FAITS SAILLANTS Selon les résultats de l'Enquête 2022, environ 85 % (82 % en 2017) des membres de coopératives d'habitation sont nés au Canada (citoyens par naissance) et un peu plus de 15 % sont issus de l'immigration (FIGURE 6).

On observe, parmi les membres immigrants, une diminution de la part relative de la région de Montréal en 2022 (50 %), par rapport à 2017 (76 %). Inversement, les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de la Montérégie ont toutes accru leur part des membres nés à l'étranger (TABLEAU 5).

Un peu plus de 7 membres sur 10 (71 %) nés à l'étranger parlent principalement le français à la maison.

Un membre sur 5 (19 %) de genre masculin est né à l'étranger ; on compte 13 % de femmes immigrantes.

FIGURE 6
STATUT DE CITOYENNETÉ DES MEMBRES (n^{bre}=1 196)

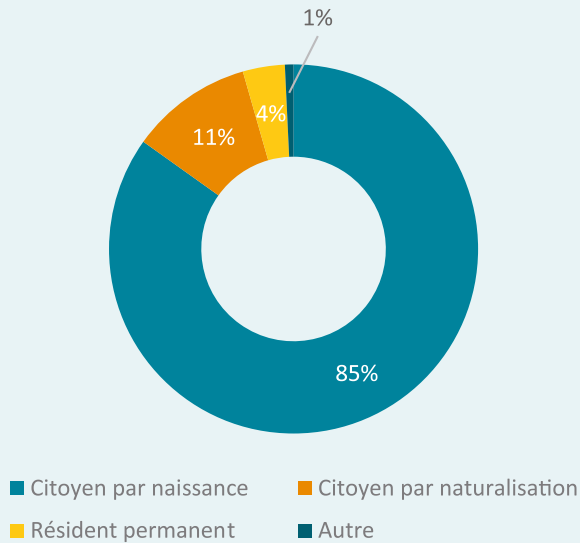


TABLEAU 5
LES MEMBRES NÉS À L'ÉTRANGER SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE (2017-2022)

Région administrative	% 2017 (n ^{bre} =186)	% 2022 (n ^{bre} =181)
01 Bas-Saint-Laurent	0 %	1 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 %	1 %
03 Capitale-Nationale	8 %	14 %
04 Mauricie	0 %	0 %
05 Estrie	4 %	10 %
06 Montréal	76 %	50 %
07 Outaouais	2 %	7 %
08 Abitibi-Témiscamingue	0 %	0 %
09 Côte-Nord	0 %	1 %
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0 %	1 %
12 Chaudière-Appalaches	1 %	2 %
13 Laval	4 %	3 %
14 Lanaudière	0 %	0 %
15 Laurentides	0 %	1 %
16 Montérégie	3 %	9 %
17 Centre-du-Québec	1 %	1 %
Total	100	100

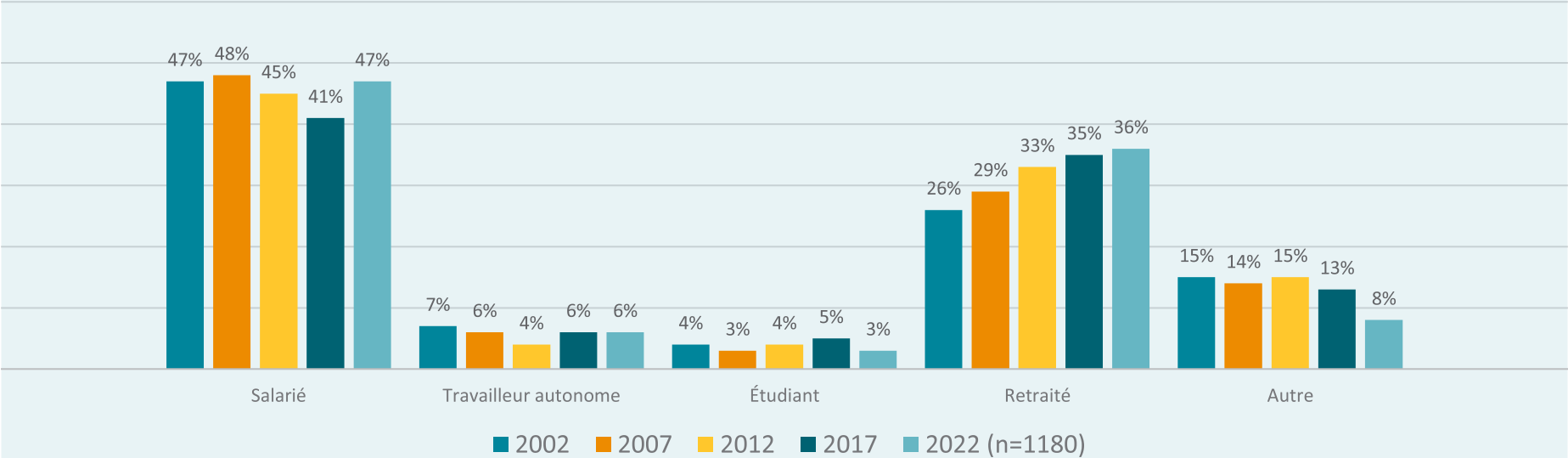
2.5 OCCUPATION PRINCIPALE

FAITS SAILLANTS La proportion des salariés parmi les membres a fait un bond de 6 points de pourcentage de 2017 (41 %) à 2022 (47 %) (FIGURE 7).

À 36 %, la part des retraités continue sa progression chez les membres de coopératives d'habitation. La proportion des retraités a, en effet, crû de 10 points de pourcentage depuis 2002 (26 %). Ce résultat est cohérent avec le vieillissement observé chez les membres (VOIR LA SECTION 2.2).

Le pourcentage des membres ayant indiqué une occupation « Autre » (incluant notamment les bénéficiaires de l'assurance emploi et de l'aide/solidarité sociale) a diminué de 5 points de pourcentage en 5 ans, passant de 13 % en 2017 à 8 % en 2022. En 10 ans, ce segment du membrariat des coopératives d'habitation a pratiquement diminué de moitié.

FIGURE 7
OCCUPATION PRINCIPALE DES MEMBRES (2002-2022)



2.5 OCCUPATION PRINCIPALE (SUITE)

FAITS SAILLANTS On trouve chez les membres de genre féminin une plus forte proportion de retraités (38 %) que chez les hommes (33 %) (FIGURE 8).

Parmi les 55-64 ans, plus d'un membre de coopérative d'habitation sur 5 (21 %) est déjà à la retraite (FIGURE 9).

Près de 7 membres de coopérative d'habitation sur 10 issus de l'immigration (69 %, contre 50 % pour les non-immigrants) sont salariés ou travailleurs autonomes. Les membres immigrants ne sont que 2 sur 10 (21 %, contre 39 % pour les non-immigrants) à être retraités (FIGURE 10).

OCCUPATION PRINCIPALE DES MEMBRES...

FIGURE 8 ... SELON LEUR GENRE

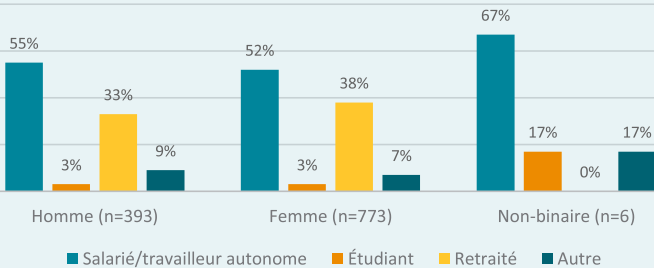


FIGURE 9 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE

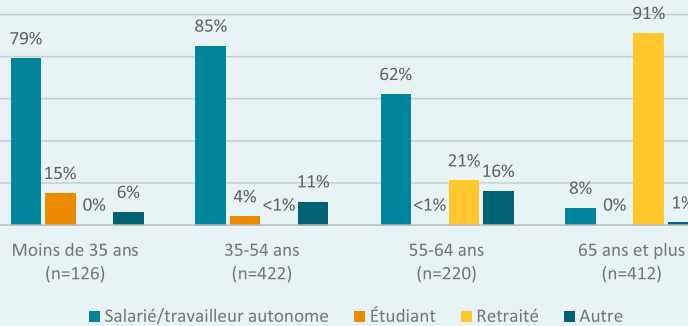
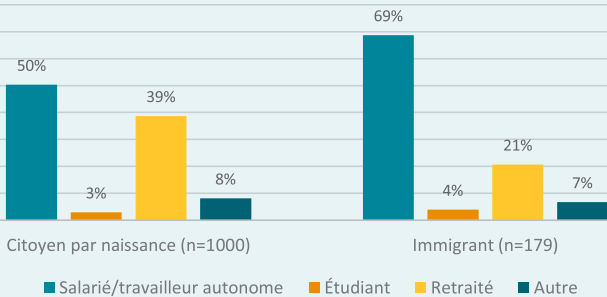


FIGURE 10 ... SELON LE STATUT DE CITOYENNETÉ



2.6 CATÉGORIE DE TRAVAILLEUR

FAITS SAILLANTS On assiste, entre 2017 et 2022, à une inversion dans les parts respectives des travailleurs du secteur privé et du secteur public ou parapublic. En effet, la proportion des membres à l'emploi du secteur public ou parapublic a connu, durant cette période, une croissance de 7 points de pourcentage (34 % à 41 %). Inversement, durant la même période, la part des travailleurs du secteur privé est passée de 43 % à 31 % (FIGURE 11).

Au sein des coopératives d'habitation, près d'une femme sur 2 (47 %) travaille dans le secteur public ou parapublic. Seulement un homme sur 3 (32 %) travaille dans ce même secteur.

PERSPECTIVE

Au Québec, 24 % des emplois se trouvent dans le secteur public et 65 % dans des entreprises privées (ces dernières incluent les entreprises coopératives, OSBL, groupes populaires ou communautaires).

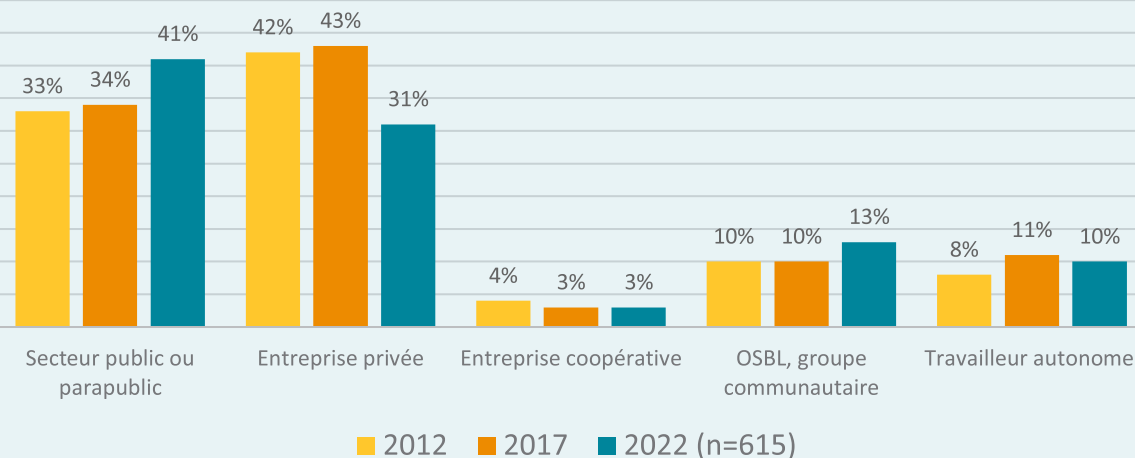
Pour l'ensemble du marché du travail québécois, la proportion des travailleurs autonomes et des entrepreneurs se chiffre à 11 %.

En 2022, les quelques 125 000 employés d'entreprises coopératives, selon le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, représentent environ 3 % des 4,4 millions (4 380 700) d'emplois au Québec.

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0027-01 Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles.

FIGURE 11

CATÉGORIE DE TRAVAILLEUR (2012-2022)



2.7 NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES

FAITS SAILLANTS La moitié (50 %) des membres de coopératives d'habitation salariés ou travailleurs autonomes travaille plus de 35 heures par semaine (FIGURE 12). Ce résultat est comparable à celui de 2017 (51 %).

Six membres de genre masculin sur 10 (60 %) déclarent travailler plus de 35 heures par semaine, comparativement à 45 % pour les femmes (FIGURE 13).

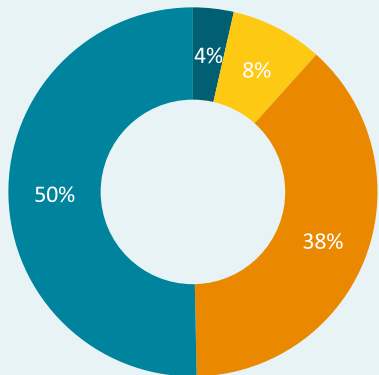
Parmi les membres âgés de 65 ans et plus qui sont toujours actifs sur le plan professionnel, un sur 5 (20 %) travaille au-delà de 35 heures par semaine. Ils sont près d'un sur 3 (30 %), au sein de ce même groupe d'âge, à travailler 15 heures ou moins hebdomadairement (FIGURE 14).

PERSPECTIVE

Deux travailleurs sur 3 (66 %) provenant des coopératives de l'Outaouais travaillent plus de 35 heures par semaine, suivis par ceux des régions de l'Estrie (59 %) et de la Montérégie (57 %).

Cette proportion chute à 45 % dans le cas des travailleurs des coopératives de la Capitale-Nationale.

FIGURE 12
NOMBRE HEBDOMADAIRE D'HEURES DE TRAVAIL (n^{bre}=618)



0 à 15 heures 16 à 25 heures
26 à 35 heures Plus de 35 heures

NOMBRE HEBDOMADAIRE D'HEURES DE TRAVAIL...

FIGURE 13 ... SELON LE GENRE

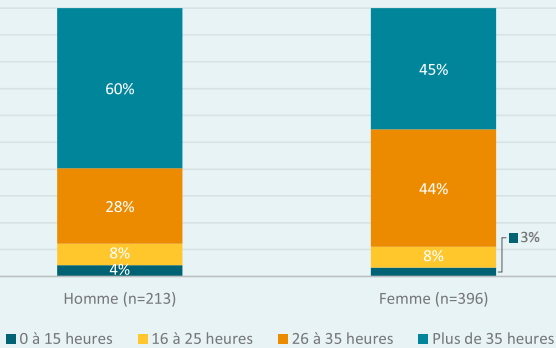
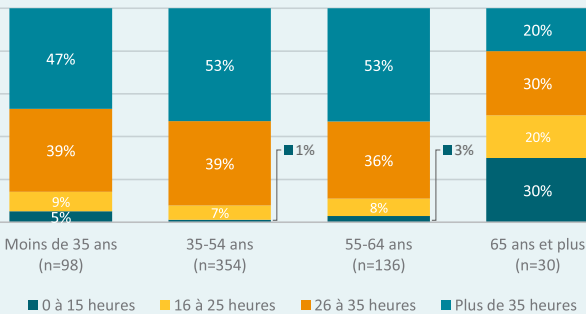


FIGURE 14 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE



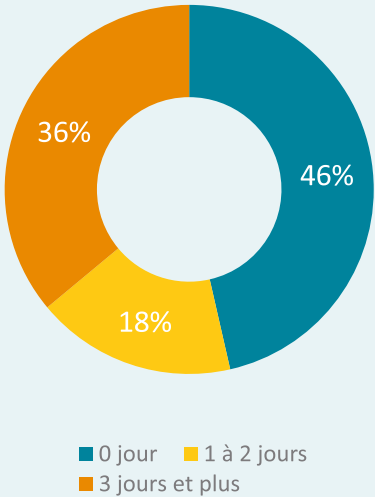
2.8 TÉLÉTRAVAIL

FAITS SAILLANTS Une majorité (54 %) parmi les salariés et les travailleurs autonomes membres de coopératives d'habitation affirment pratiquer habituellement le télétravail. Plus du tiers (36 %) de ces membres pratiquent le télétravail 3 jours ou plus par semaine (FIGURE 15).

Les hommes (57 %) pratiquent davantage le télétravail que les femmes (51 %). De même, une plus grande proportion d'hommes (40 %, contre 34 % pour les femmes) pratique le télétravail au moins 3 jours par semaine (FIGURE 16).

Les détenteurs de diplômes universitaires pratiquent le télétravail dans une plus grande proportion (64 %) que les membres qui ont un diplôme de niveau collégial/professionnel (47 %) ou de niveau primaire/secondaire (39 %) (FIGURE 17).

FIGURE 15
NOMBRE HEBDOMADAIRE DE JOURS
EN TÉLÉTRAVAIL (n^{bre}=616)

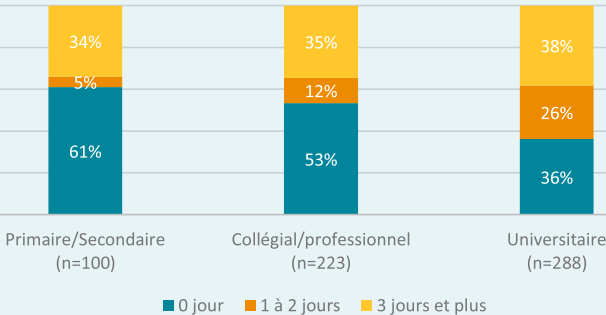


NOMBRE HEBDOMADAIRE DE JOURS EN TÉLÉTRAVAIL...

FIGURE 16 ... SELON LE GENRE



FIGURE 17 ... SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ



2.9 SCOLARITÉ

FAITS SAILLANTS On compte désormais 40 % de membres de coopératives d'habitation qui détiennent un diplôme universitaire, une proportion en hausse de 9 points de pourcentage depuis 2017 (31 %). En 1996, les membres détenant un grade de niveau universitaire représentaient moins de 15 % des personnes sondées (FIGURE 18).

Au cours des 25 dernières années, la proportion des membres n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau secondaire a considérablement diminué, passant de 37 % en 1996 à 4 % en 2022.

Pour environ un membre sur 5 (21 %), le plus haut niveau d'études correspond à un diplôme d'études secondaires, une baisse de 6 points de pourcentage par rapport à 2017 (27 %) et de 10 points de pourcentage par rapport aux résultats de 1996 (31 %).

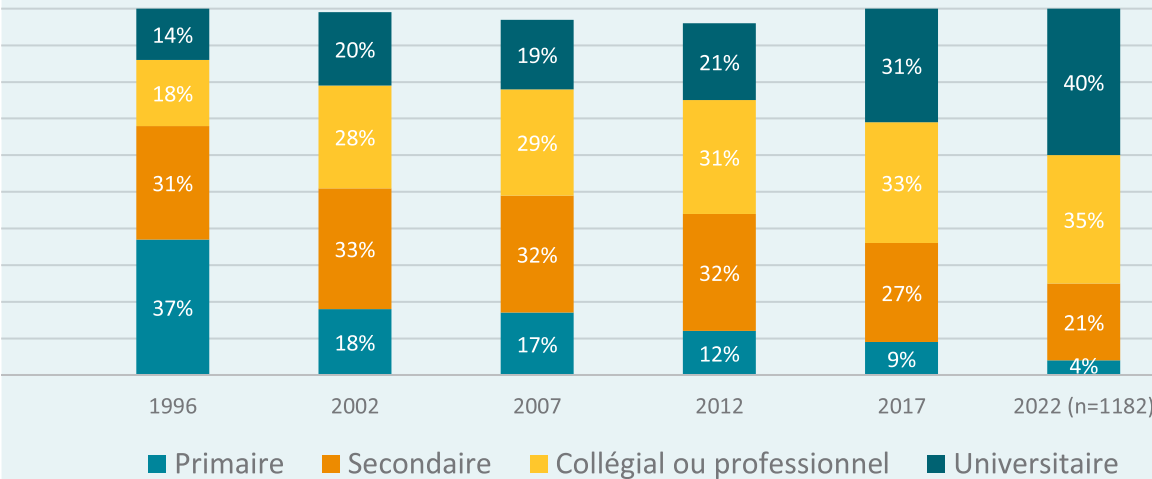
PERSPECTIVE

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, c'est à Montréal que la proportion de diplômés universitaires chez les membres est la plus élevée, avec 57 %. L'Outaouais en compte 43 %, alors que les régions de l'Estrie et de la Capitale-Nationale montrent toutes deux un taux de diplomation universitaire de 39 %.

Chez les membres de coopératives d'habitation montréalaises, la proportion de diplômés universitaires (28 %) est inférieure de 12 points de pourcentage par rapport à la moyenne québécoise.

FIGURE 18

SCOLARITÉ DES MEMBRES (1996-2022)



2.9 SCOLARITÉ (SUITE)

FAITS SAILLANTS Environ 85 % des membres âgés de 35 à 54 ans détiennent un diplôme de niveau collégial/professionnel ou universitaire. Par ailleurs, environ le tiers (32 %) des 65 ans et plus ont terminé des études de niveau universitaire (FIGURE 19).

Il existe toujours un écart quant à la proportion de diplômés universitaires, entre les hommes (48 % en 2022, contre 38 % en 2017) et les femmes (36 % en 2022, contre 26 % en 2017) (FIGURE 20).

Au cours des 5 dernières années, ces 2 genres ont néanmoins accru chacun de 10 points de pourcentage la part de ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire.

Enfin, on observe en 2022 un écart de 7 points de pourcentage en ce qui a trait à la proportion des femmes ayant un diplôme de niveau collégial ou professionnel (37 %), comparativement aux hommes (30 %).

PERSPECTIVE

Parmi les membres de coopératives d'habitation âgés de 25 à 64 ans, 45 % détiennent un diplôme de niveau universitaire. Pour le même groupe d'âge au sein de la population québécoise, on comptait en 2021 un peu plus de 36 % de diplômés universitaires.

Source : Institut de la statistique du Québec, édition 2022. Panorama des régions, p. 48

SCOLARITÉ DES MEMBRES...

FIGURE 19 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE

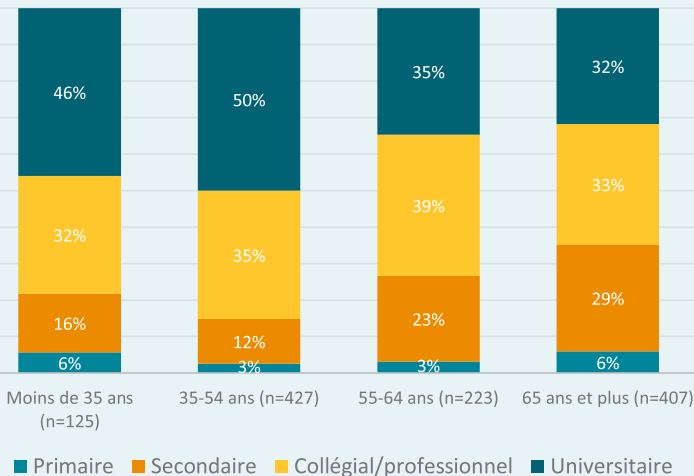
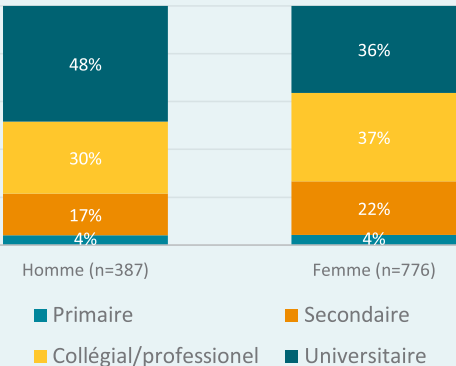


FIGURE 20 ... SELON LEUR GENRE



2.9 SCOLARITÉ (SUITE)

FAITS SAILLANTS En 2022, près du tiers (31 %) des retraités détiennent un diplôme universitaire (FIGURE 21), une augmentation de 12 points de pourcentage par rapport à 2017 (19 %).

Chez les salariés/travailleurs autonomes, la proportion de diplômés postsecondaires se chiffre à 83 %.

Les membres de coopératives d'habitation nés au Canada (citoyens par naissance) ont un taux de diplomation universitaire de 36 %, comparativement à 67 % pour les citoyens par naturalisation et à 50 % pour les résidents permanents (FIGURE 22).

SCOLARITÉ DES MEMBRES...

FIGURE 21 ... SELON LEUR OCCUPATION PRINCIPALE

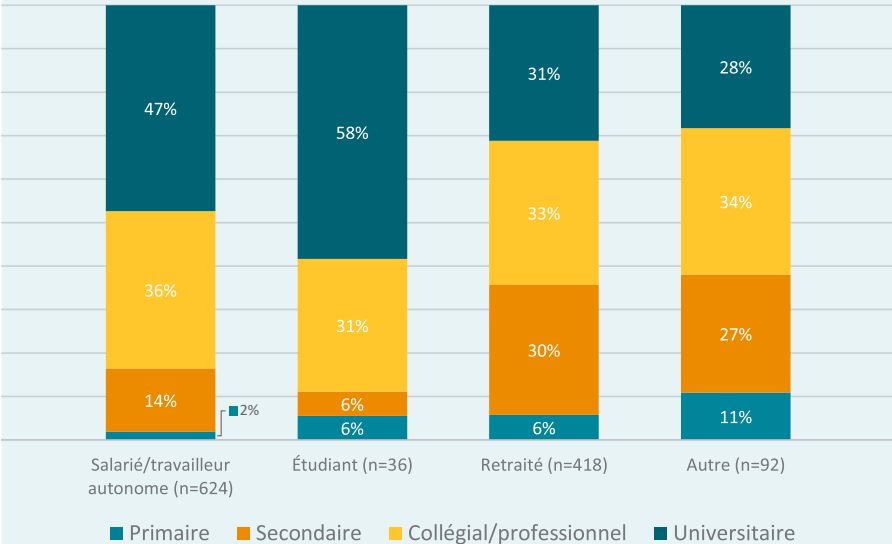
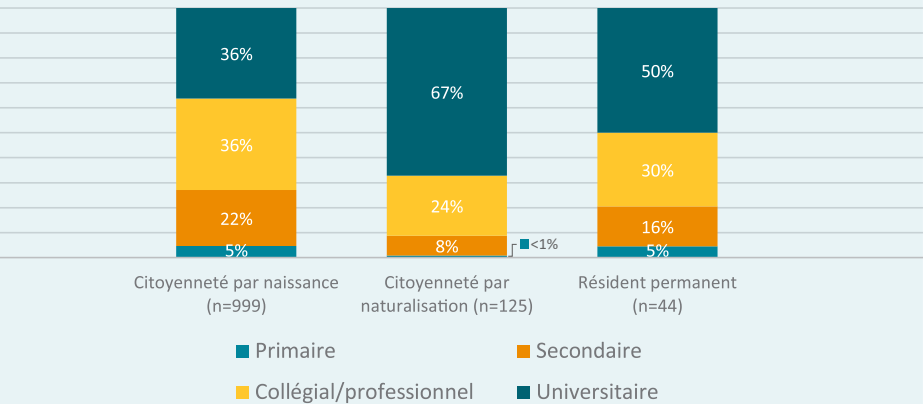


FIGURE 22 ... SELON LEUR STATUT DE CITOYENNETÉ



2.10 TENDANCES



GENRE DES MEMBRES

L'augmentation de 5 points de pourcentage (de 61 % en 2017 à 66 % en 2022) de la proportion des femmes chez les membres ne marque pas nécessairement une rupture dans la tendance observée depuis 25 ans. En effet, sauf pour l'enquête réalisée en 2017, la proportion de femmes au sein des coopératives d'habitation a relativement peu varié dans le temps, se situant toujours entre 64 et 67 %.



ÂGE DES MEMBRES

L'âge moyen des membres n'a pratiquement pas évolué au cours des 10 dernières années (55 ans en 2022 contre 54 ans en 2012 et 2017). Ce résultat masque toutefois une réalité : la part relative des 65 ans et plus chez les membres de coopératives d'habitation a crû de manière accélérée durant la même période, passant de 28 % en 2012 à 35 % en 2022.



OCCUPATION PRINCIPALE DES MEMBRES

L'augmentation de la proportion des 65 ans et plus entraîne mécaniquement une hausse de la présence des retraités au sein des coopératives d'habitation (36 % en 2022, contre 26 % en 2002). Le contexte économique favorable, notamment la baisse du taux de chômage, permet néanmoins à la part relative des salariés et des travailleurs autonomes de se maintenir, malgré le vieillissement des membres. On observe cependant une diminution drastique des membres qui déclarent une occupation « Autre », cette catégorie incluant principalement des personnes sans emploi, mais qui ne sont pas à la retraite.

SUITE >

2.10 TENDANCES (SUITE)



CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS

D'abord un point de comparaison : on trouve chez les membres de coopératives d'habitation une proportion sensiblement plus élevée de personnes qui travaillent dans le secteur public et parapublic (41 %) que dans l'ensemble de la population active au Québec (24 %). Cette différence s'explique en grande partie par la surreprésentation des femmes (66 %) au sein des coopératives d'habitation. En effet, près de la moitié (47 %) des membres de genre féminin travaillent dans le secteur public ou parapublic, contre à peine le tiers des hommes¹⁰.

Par ailleurs, l'augmentation significative au cours des 5 dernières années de la proportion des salariés du secteur public et parapublic chez les membres (7 points de pourcentage entre 2017 et 2022) s'explique sans doute partiellement par des facteurs démographiques et historiques. Rappelons qu'au cours des années 1960 et 1970, la taille de l'État québécois a connu une expansion importante (la fonction publique, les secteurs de la santé, de l'éducation, etc.). Les personnes âgées aujourd'hui de 70 ans et plus ont entrepris et, pour une bonne part, poursuivi leur carrière plus souvent dans le secteur privé que les générations qui ont suivi. Or, ces personnes quittent désormais, naturellement de façon progressive les coopératives d'habitation et ce, pour diverses raisons (perte d'autonomie, recherche d'un logement mieux adapté, décès, etc.).



SCOLARITÉ DES MEMBRES

Pour des motifs analogues à ceux que nous venons d'évoquer concernant les catégories de travailleurs, l'évolution importante du profil des membres en ce qui a trait à leur scolarité s'explique largement par des facteurs liés à l'évolution démographique et sociologique à l'échelle du Québec. En gros, les personnes nées avant 1950 ont peu profité des importantes avancées du Québec en matière d'éducation, réalisées principalement au cours des années 1960¹¹. Largement majoritaires dans les coopératives d'habitation jusqu'aux années 2010, ces personnes (désormais âgées de 72 ans et plus) représentent une proportion de plus en plus réduite du membrariat des coopératives d'habitation. Résultat : le pourcentage des membres détenteurs d'un diplôme universitaire a pratiquement doublé au cours de la dernière décennie, passant de 21 % en 2012 à 40 % en 2022. À l'inverse, au cours des 25 dernières années, la part des membres n'ayant pas terminé leurs études secondaires a considérablement reculé (de 37 % en 1996 à 4 % en 2022).

Les évolutions marquées concernant les catégories de travailleurs et le niveau de scolarisation des membres figurent sans doute parmi les faits marquants de l'Enquête 2022. Comme nous le verrons dans la section suivante, ces faits auront des répercussions sur le profil des ménages coopératifs, notamment sur le plan économique.

10 De façon générale dans le secteur public au Québec, environ 6 employés sur 10 sont de sexe féminin. Cette proportion descend à 4 sur 10 dans le secteur privé (Institut de la statistique du Québec, 2021, « Les écarts salariaux selon le sexe dans les professions de formation universitaire : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus au Québec »).

11 Notamment : création des cégeps, élargissement de l'accès à l'université en région grâce à la création de l'Université du Québec, mise sur pied d'un programme universel de prêts et bourses, etc.

SECTION 3

LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

3 LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Cette section est consacrée à l'étude des caractéristiques des ménages qui résident dans les coopératives d'habitation québécoises. Les questions posées aux répondants portaient sur la composition du ménage, le nombre de personnes qui habitent le logement, l'âge des occupants, le revenu annuel du ménage et la principale source de revenu, ainsi que certains biens et services dont disposent les ménages.

PROFIL SOMMAIRE DES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Composition des ménages	% (n ^{bre} =1182)
Personne vivant seule	52 %
Couple sans enfant	16 %
Couple avec enfant	11 %
Famille monoparentale	19 %
Autre	2 %
Total	100 %

Taille des ménages	(n ^{bre} =1146)
Nombre moyen de personnes par ménage	1,9
N ^{bre} d'occupants/logement	(n ^{bre} =1146)
1 personne	51 %
2 personnes	28 %
3 personnes	11 %
4 personnes	7 %
5 personnes ou plus	4 %
Total	100 %

Âge des occupants	% (n ^{bre} =2117)
Enfant moins de 6 ans	5 %
Enfant 6 à 17 ans	18 %
Adulte 18 à 64 ans	53 %
Adulte 65 ans ou plus	24 %
Total	100 %

Revenu des ménages	(n ^{bre} =1100)
Revenu brut annuel des ménages coopératifs	42 181 \$
Tranches de revenu	(n=1100)
Moins de 20 000 \$	19 %
20 000 \$ à 39 999 \$	37 %
40 000 \$ à 59 999 \$	24 %
60 000 \$ à 79 999 \$	9 %
80 000 \$ ou plus	11 %
Total	100 %

Accès à des biens et services	(n ^{bre} =1200)
Communications	
Internet	91 %
Câblodistribution	50 %
Téléphone cellulaire	84 %
Services financiers	
Régime de retraite privé	41 %
REÉR	40 %
CÉLI	41 %
Assurance vie	56 %
Assurance habitation	87 %
Assurance automobile	62 %

LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

FAITS SAILLANTS Les personnes vivant seules comptent désormais pour plus de la moitié (52 %) des ménages coopératifs, en hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2017 (46 %). En 1987, elles représentaient moins du quart (23 %) des ménages vivant en coopérative (FIGURE 23). Dans cette catégorie, 73 % sont des personnes âgées de 55 ans et plus (FIGURE 25).

À 30 %, la proportion des ménages avec enfant (« Couple avec enfant » et « Famille monoparentale ») est demeurée pratiquement inchangée depuis 2017. Ce résultat représente toutefois une baisse importante par rapport à 1987 (59 %). Dans cette catégorie, la part relative des familles monoparentales au sein des

coopératives d'habitation s'est, elle aussi, accrue de façon significative entre 2017 (14 %) et 2022 (19 %). Qui plus est, 80 % des familles monoparentales sont des femmes (FIGURE 24).

Au fil des années, les couples avec enfant ont vu diminuer leur importance quantitative au sein des coopératives d'habitation : ils ne représentent plus, en 2022, que 11 % des ménages coopératifs, une baisse de 6 points de pourcentage par rapport à 2017 (17 %). Cette proportion se chiffrait à 33 % il y a 35 ans.

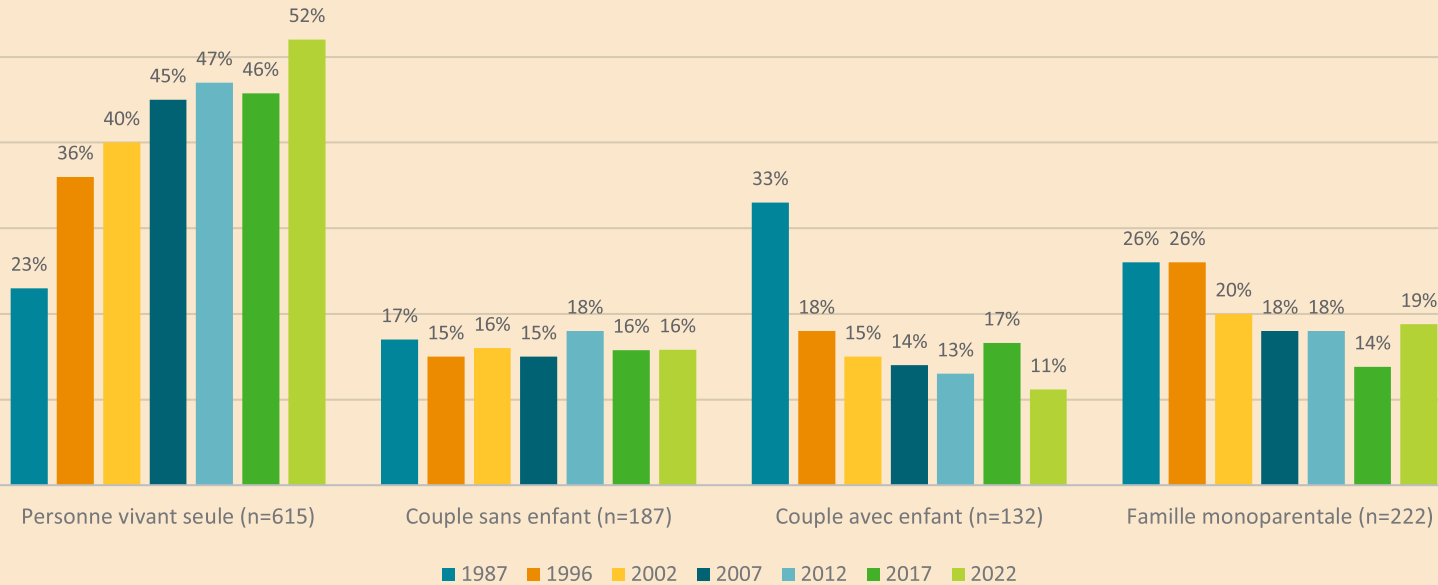
Quant aux couples sans enfant, leur proportion est demeurée pratiquement inchangée depuis 1987, se situant toujours entre 15 % et 18 %.

PERSPECTIVE

En 2021, les personnes vivant seules représentaient 35 % de l'ensemble des ménages québécois (tous modes d'occupation confondus). Elles comptaient toutefois pour 53 % des ménages locataires.

Source : Statistique Canada. Tableau 46-10-0063-01
Caractéristiques des ménages, selon le mode d'occupation, y compris le statut d'accédant à la propriété.

FIGURE 23
COMPOSITION DES MÉNAGES (1987-2022)



LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES (SUITE)

FAITS SAILLANTS Environ 7 fois sur 10 (69 %), les membres de coopératives d'habitation habitant seuls leur logement sont des femmes. De même, les femmes se retrouvent largement en majorité (80 %) à la tête des familles monoparentales (FIGURE 24).

Quant aux ménages formés d'un couple, les répondants sont répartis de manière relativement équilibrée entre les hommes (51 % pour les couples sans enfant et 47 % dans le cas des couples avec enfant) et les femmes (49 % pour les couples sans enfant et 53 % pour les couples avec enfant).

Environ la moitié des membres qui vivent seuls (49 %) ou au sein d'un ménage formé d'un couple sans enfant (47 %) se retrouvent dans le groupe d'âge des 65 ans et plus. Près des trois quarts (73 %) des personnes vivant seules ont 55 ans et plus (FIGURE 25).

PERSPECTIVE

C'est en Estrie qu'on trouve la plus forte proportion de personnes vivant seules (65 %), suivie par la région de la Capitale-Nationale (57 %). Le pourcentage pour ce type de ménage n'est que de 39 % au sein des coopératives de la Montérégie.

Plus du tiers des membres des coopératives montréalaises (36 %) et montréalaises (34 %) font partie de ménages de type familiaux (couple avec enfant et famille monoparentale).

COMPOSITION DES MÉNAGES...

FIGURE 24 ... SELON LE GENRE DES MEMBRES

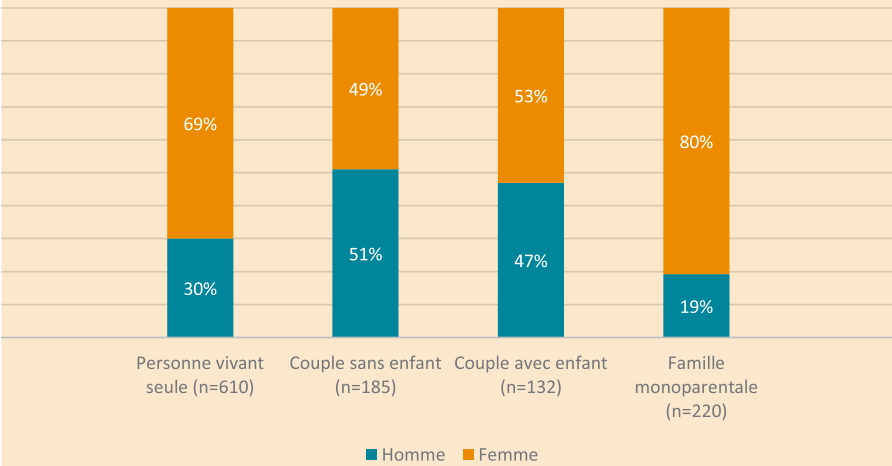
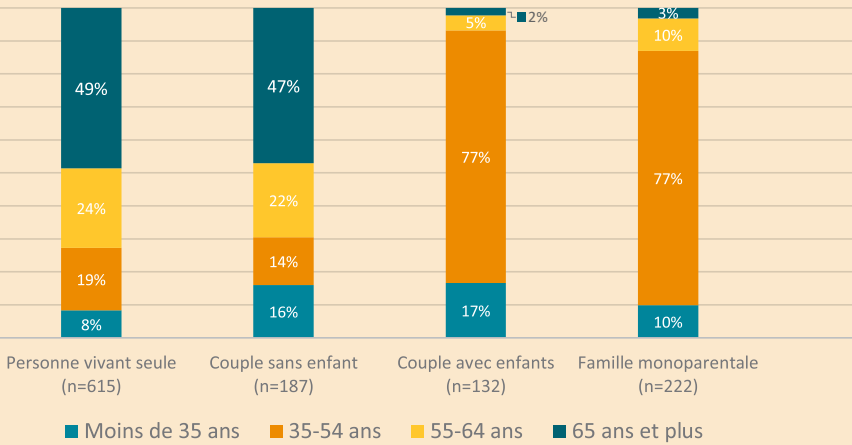


FIGURE 25 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE DES MEMBRES



LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

3.2 TAILLE DES MÉNAGES

FAITS SAILLANTS En 2022, les ménages coopératifs comptent en moyenne 1,9 personnes, soit un peu moins que les 2,0 personnes de 2017. L'écart avec la moyenne pour l'ensemble des ménages privés au Québec (2,2 personnes) est néanmoins demeuré le même qu'il y a cinq ans, soit 0,3 personne (FIGURE 26)¹².

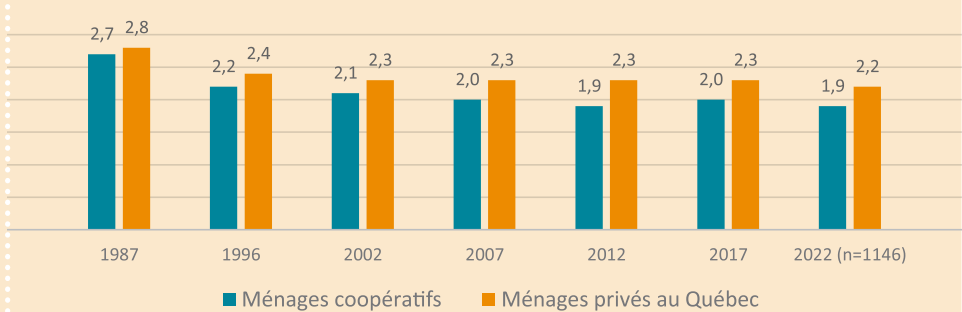
Alors que les ménages auxquels sont rattachés les membres appartenant au groupe d'âge des 35 à 54 ans comptent 2,6 personnes en moyenne, les membres âgés de 65 ans et plus font partie de ménages comptant en moyenne 1,4 personnes.

Soulignons enfin que les ménages auxquels appartiennent les membres issus de l'immigration regroupent, en moyenne 2,6 personnes, comparativement à 1,8 pour les ménages des membres nés au Canada.

TABLEAU 6
NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE

Nombre d'occupants	Ménages privés au Québec ¹³	Ménages coopératifs (n ^b _{re} =1146)
1 personne	35 %	51 %
2 personnes	35 %	28 %
3 personnes	13 %	11 %
4 personnes ou plus	17 %	11 %
Total	100 %	100 %

FIGURE 26
NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE (1987-2022)



12 Statistique Canada. 2022. (tableau 6). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021 et Institut de la statistique du Québec, 2018, Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2016. Dans la Figure 26, les données pour la moyenne québécoise portent en fait sur les années de recensement (1986, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021).

13 Statistique Canada. 2023. *Profil du recensement*. Recensement de 2021.

3.3 ÂGE DES PERSONNES VIVANT EN COOPÉRATIVE¹⁴

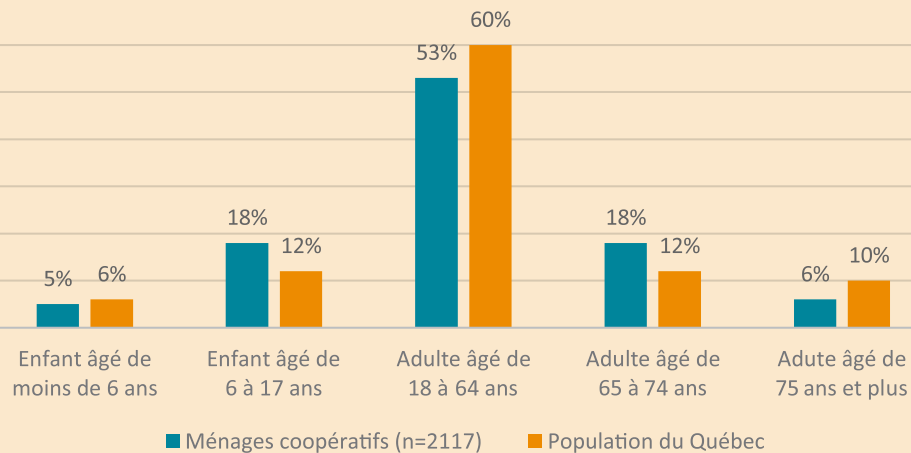
FAITS SAILLANTS Parmi les personnes résidant en coopérative, près du quart (24 %, contre 22 % pour l'ensemble de la population du Québec) sont âgées de 65 ans et plus.

On trouve, au sein des coopératives d'habitation, 6 % de personnes âgées de 75 ans et plus, une proportion sensiblement inférieure à celle pour l'ensemble de la population du Québec (10 %).

Enfin, environ une personne vivant en coopérative sur 4 (23 %, contre 18 % pour l'ensemble de la population du Québec) est âgée de moins de 18 ans. Cela s'explique par la mission familiale d'une grande partie des coopératives au Québec.

FIGURE 27

**PERSONNES COMPOSANT LES MÉNAGES COOPÉRATIFS
ET POPULATION DU QUÉBEC SELON LE GROUPE D'ÂGE (2022)**



¹⁴ Source des données portant sur la population du Québec : Statistique Canada, septembre 2022. Estimations de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



3.4 REVENU DES MÉNAGES

FAITS SAILLANTS Le revenu annuel brut moyen des ménages coopératifs se chiffre en 2022 à 42 181 \$, une augmentation de 32 % depuis l'enquête réalisée en 2017 (31 936 \$).

Selon les résultats de l'enquête, moins d'un ménage coopératif sur 5 (19 %) a, en 2022, un revenu annuel inférieur à 20 000 \$, soit environ la moitié moins que les résultats obtenus en 2017 (37 %) (FIGURE 28).

Inversement, près d'un ménage coopératif sur 3 (30 %) gagne maintenant 50 000 \$ ou plus. Lors de l'enquête de 2017, ils étaient moins d'un ménage sur 5 (18 %) dans cette situation.

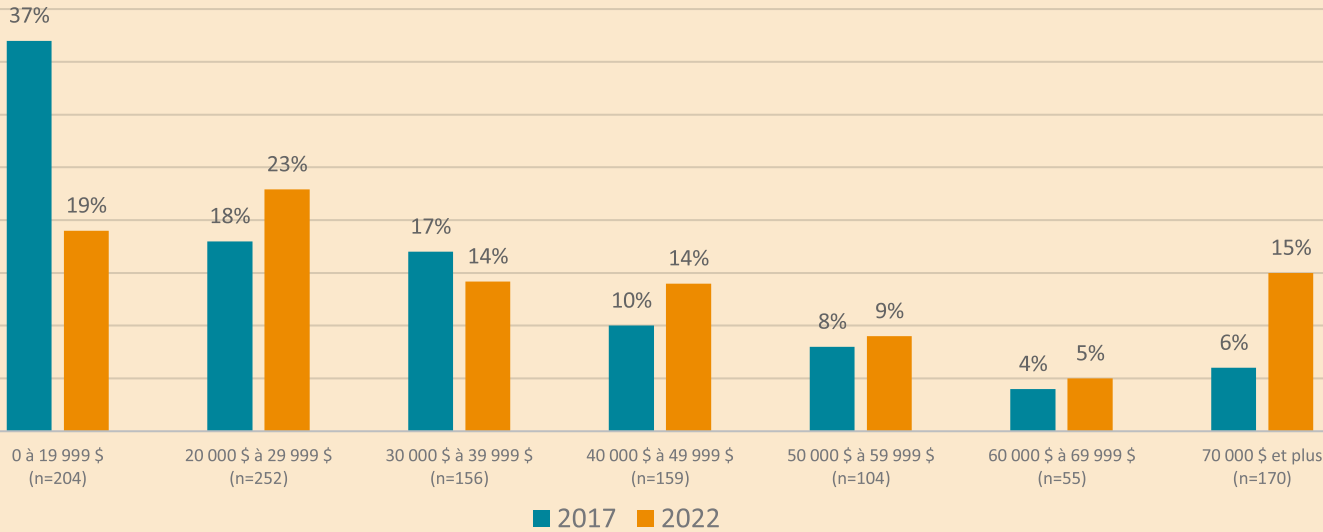
Enfin, la part relative des ménages gagnant 70 000 \$ et plus est passée de 6 % en 2017 à 15 % en 2022.

PERSPECTIVE

Le revenu annuel moyen des ménages québécois était de 92 000 \$ en 2020.

Source : Statistique Canada. 2023. « Profil du recensement », Recensement de la population de 2021. Diffusé le 8 février 2023.

FIGURE 28
REVENU ANNUEL DES MÉNAGES COOPÉRATIFS (2017-2022)



3.4 REVENU DES MÉNAGES (SUITE)

FAITS SAILLANTS On observe encore en 2022 un écart entre le revenu moyen des ménages, en fonction du genre du membre. Ainsi, dans le cas des hommes, les ménages dont ils sont membres ont un revenu moyen de 46 604 \$ par année, comparativement à 40 275 \$ pour les femmes (FIGURE 29).

L'écart homme-femme en ce qui a trait au revenu tend néanmoins à se rétrécir progressivement. De 44 % (7 890 \$) qu'il était en 1996, cet écart se situe à 16 % (6 329 \$) en 2022¹⁵.

L'importante augmentation du revenu moyen des ménages membres de coopératives d'habitation est en grande partie attribuable aux 35 à 54 ans. Ces derniers gagnent en effet un revenu moyen de 51 214 \$, une augmentation de près de 50 % (49 %) depuis 2017 (34 469 \$) (FIGURE 30).

PERSPECTIVE

En 2020 au Québec, le revenu annuel moyen des ménages dont le principal soutien financier est un homme (97 800 \$) était 21 % plus élevé que lorsqu'il s'agissait d'une femme (80 500 \$).

Toujours en 2020, les ménages québécois dont le principal soutien financier avait moins de 65 ans gagnaient en moyenne 103 100 \$. Ce montant était de 58 200 \$ lorsque les principaux soutiens étaient âgés de 65 ans et plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu médian et revenu moyen des ménages et des particuliers de 16 ans et plus, Québec (1996-2020).

REVENU ANNUEL MOYEN DES MÉNAGES COOPÉRATIFS...

FIGURE 29 ... SELON LE GENRE DES MEMBRES (1996-2022)

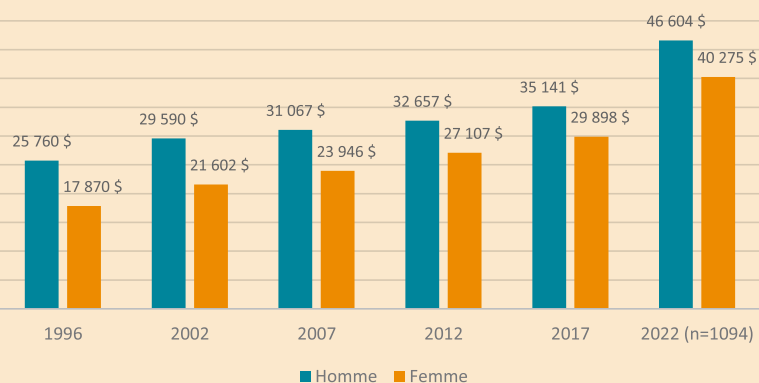
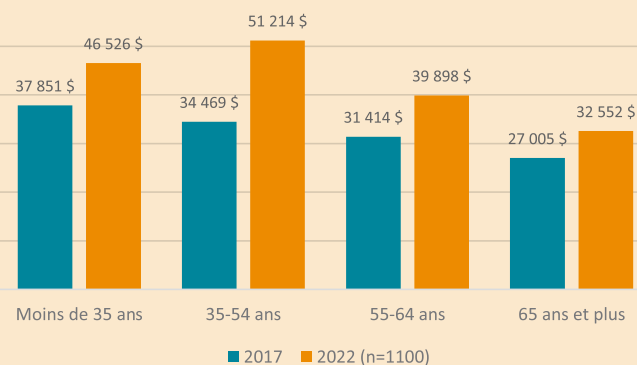


FIGURE 30 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE DES MEMBRES (2017-2022)



¹⁵ Pour les enquêtes de 1996, 2002, 2007 et 2012, l'année de référence pour le revenu moyen des ménages correspond à l'année précédant l'enquête (ex. : 1995 pour l'enquête de 1996, 2001 pour l'enquête de 2002, etc.).

3.4 REVENU DES MÉNAGES (SUITE)

FAITS SAILLANTS Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, c'est en Outaouais que le revenu annuel des ménages habitant en coopérative est le plus élevé, avec une moyenne de 47 700 \$ (TABLEAU 7).

Suivent les régions de Montréal avec un revenu moyen de 44 636 \$, de la Capitale-Nationale à 43 505 \$ et de la Montérégie à 42 467 \$.

En Estrie, le revenu moyen des ménages coopératifs se situe à plus de 3 700 \$ sous la moyenne de l'échantillon. Néanmoins, l'augmentation du revenu moyen dans cette région au cours des 5 dernières années figure parmi les plus importante, soit à 40 %, une croissance comparable à celle qu'on observe en Montérégie (41 %).

TABLEAU 7

REVENU ANNUEL MOYEN DES MÉNAGES SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE (2017-2022)

Région administrative	2017 (n ^{bre} =1013)	2022 (n ^{bre} =1100)	Écart (\$)	Écart (%)
01 Bas-Saint-Laurent	26 935 \$	35 000 \$	8 065 \$	30 %
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	29 998 \$	37 500 \$	7 502 \$	25 %
03 Capitale-Nationale	33 265 \$	43 505 \$	10 240 \$	31 %
04 Mauricie	29 998 \$	33 077 \$	3 079 \$	10 %
05 Estrie	27 470 \$	38 437 \$	10 967 \$	40 %
06 Montréal	33 683 \$	44 636 \$	10 953 \$	33 %
07 Outaouais	39 419 \$	47 700 \$	8 281 \$	21 %
08 Abitibi-Témiscamingue	33 592 \$	52 500 \$	18 908 \$	56 %
09 Côte-Nord	21 500 \$	52 500 \$	31 000 \$	144 %
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28 746 \$	20 726 \$	(8 020) \$	-28 %
12 Chaudière-Appalaches	28 034 \$	40 311 \$	12 277 \$	44 %
13 Laval	33 635 \$	37 727 \$	4 092 \$	12 %
14 Lanaudière	20 829 \$	26 196 \$	5 367 \$	26 %
15 Laurentides	30 000 \$	38 889 \$	8 889 \$	30 %
16 Montérégie	30 053 \$	42 467 \$	12 414 \$	41 %
17 Centre-du-Québec	19 024 \$	31 667 \$	12 643 \$	66 %
Total	31 832 \$	42 181 \$	10 349 \$	33 %



3.4 REVENU DES MÉNAGES (SUITE)

FAITS SAILLANTS De façon logique, c'est chez les membres ayant déclaré être salariés qu'on observe le revenu annuel moyen du ménage le plus élevé à 54 902 \$, suivis par les travailleurs autonomes à 39 156 \$ (FIGURE 31).

Le revenu moyen des ménages dont le membre est étudiant a progressé de 11 785 \$ au cours des 5 dernières années, soit la plus forte augmentation en pourcentage (50 %). Cette augmentation est deux fois plus importante que dans le cas des retraités, pour qui le revenu moyen n'a crû que de 5 631 \$ (21 %) depuis 2017.

Suivant la FIGURE 32, le revenu annuel moyen des ménages formés d'un couple avec enfant (66 667 \$) représente plus du double de celui des personnes vivant seules (32 058 \$). Ces dernières ont vu leur revenu croître d'environ 7 400 \$ en 5 ans, une augmentation de 30 %. Toutes les autres typologies de ménage ont vu leur revenu annuel progresser de plus de 12 000 \$, avec un pourcentage d'augmentation de 40 % et plus.

REVENU MOYEN DES MÉNAGES COOPÉRATIFS...

FIGURE 31 ... SELON L'OCCUPATION PRINCIPALE DES MEMBRES (2017-2022)

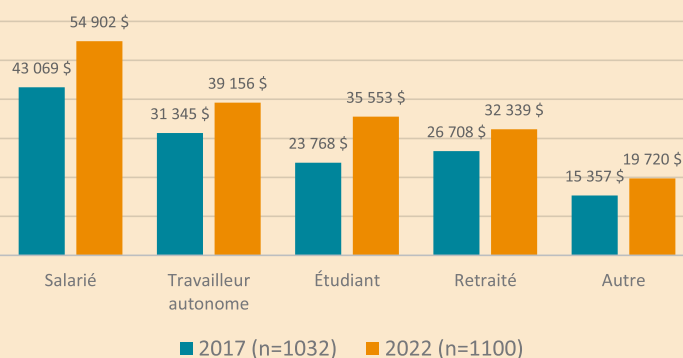
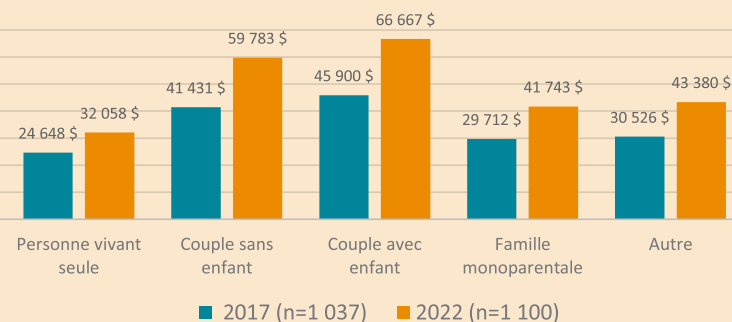


FIGURE 32 ... SELON LEUR COMPOSITION (2017-2022)



3.5 PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES MÉNAGES

FAITS SAILLANTS Parmi les principales sources de revenu, le salaire d'un emploi vient au premier rang avec 51 % des répondants, une augmentation de 6 points de pourcentage par rapport à 2017. Les transferts provenant de la Sécurité de la vieillesse (pension de vieillesse et supplément de revenu garanti) viennent au second rang avec 25 % (22 % en 2017) (TABLEAU 8).

Les revenus liés à l'assurance emploi et aux programmes d'aide et de solidarité sociale ont respectivement vu leur part diminuer de 2 et de 7 points de pourcentage depuis 2017.

Les revenus associés à la retraite (Sécurité de la vieillesse, régime de retraite privé, revenu de placement) constituent la principale source

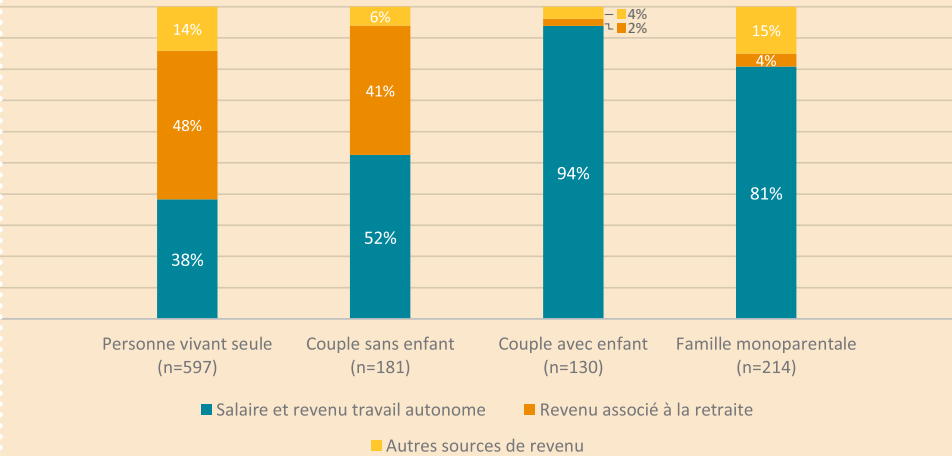
de revenu pour près de la moitié (48 %) des ménages formés d'une personne vivant seule. Une large majorité de couples avec enfant (94 %) et de familles monoparentales (81 %) tirent principalement leur revenu d'un salaire ou d'un travail autonome (FIGURE 33).

C'est au sein des ménages comptant une seule personne et des familles monoparentales que les autres sources de revenu (assurance emploi, aide/solidarité sociale, pension d'invalidité, prêts et bourses, etc.) comptent pour la plus large part comme principale source de revenu, avec respectivement 14 % et 15 %.

TABEAU 8
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES MÉNAGES COOPÉRATIFS
(2017-2022)

Principale source de revenu	2017 (n ^{bre} =1051)	2022 (n ^{bre} =1158)
Salaire provenant d'un emploi	45 %	51 %
Pension de la Sécurité de la vieillesse	22 %	25 %
Revenu d'un travail autonome	4 %	4 %
Régime privé de retraite	6 %	8 %
Assurance emploi	3 %	1 %
Revenus de placement/d'épargne	1 %	1 %
Aide/solidarité sociale	12 %	5 %
Pension d'invalidité	3 %	2 %
Prêts et bourses d'études	3 %	1 %
Autre	1 %	2 %
Total	100 %	100 %

FIGURE 33
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU SELON
LA COMPOSITION DU MÉNAGE



3.6 BIENS ET SERVICES DONT DISPOSENT LES MÉNAGES COOPÉRATIFS

COMMUNICATIONS

FAITS SAILLANTS Désormais, plus de 9 ménages coopératifs sur 10 (91 %) disposent d'un service Internet. Ils étaient à peine plus d'un tiers (35 %) il y a 20 ans (FIGURE 34).

Un ménage coopératif sur 2 (50 %) a accès à un service de câblodistribution, une baisse de 4 points de pourcentage en 5 ans.

Les ménages coopératifs possèdent très majoritairement (84 %) au moins un téléphone cellulaire. Ce résultat représente un gain de 10 points de pourcentage par rapport à 2017 (74 %).

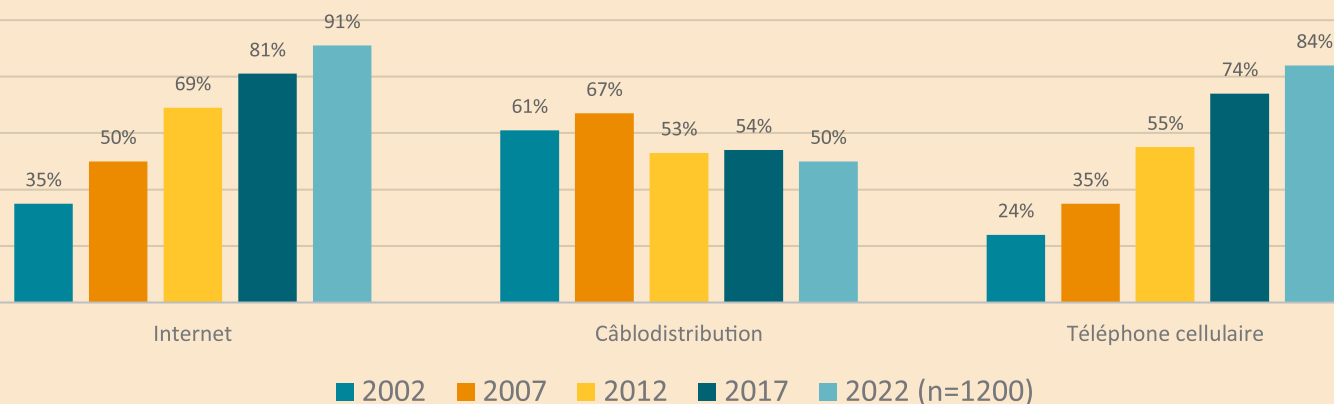
PERSPECTIVE

En 2020, 92 % des Québécois disposaient d'Internet à domicile et une proportion comparable (90 %) de Québécois utilisaient un téléphone intelligent.

Source : Statistique Canada. 2020. Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet, Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

FIGURE 34

BIENS ET SERVICES – COMMUNICATIONS (2002-2022)



3.6 BIENS ET SERVICES DONT DISPOSENT LES MÉNAGES COOPÉRATIFS (SUITE)

SERVICES FINANCIERS

FAITS SAILLANTS On observe, entre 2017 et 2022, une augmentation significative des ménages coopératifs disposant de régimes de retraite et d'épargne. Au cours des 5 dernières années, les pourcentages de ces ménages ayant accès à un fonds de pension ou de retraite privé, à un régime enregistré d'épargne retraite (REER), de même qu'à un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ont ainsi chacun progressé d'environ une dizaine de points (FIGURE 35).

Les pourcentages concernant l'assurance vie, l'assurance habitation et l'assurance automobile sont demeurés pratiquement inchangés entre 2017 et 2022 (FIGURE 36).

Six ménages coopératifs sur 10 (61 %, contre 56 % en 2017) ont un compte dans une caisse populaire ou une caisse d'économie et 45 % (47 % en 2017) d'entre eux possèdent un compte dans une banque.

FIGURE 35
RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ÉPARGNE (2002-2022)

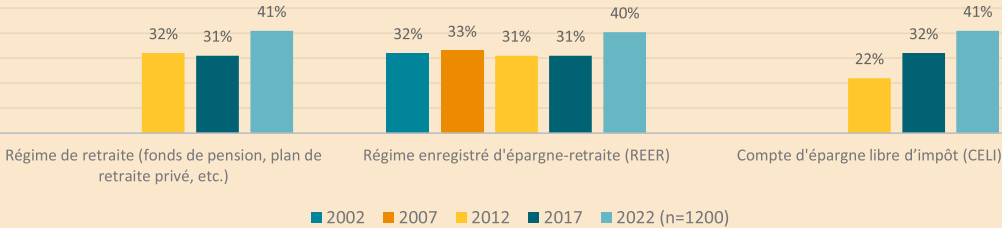
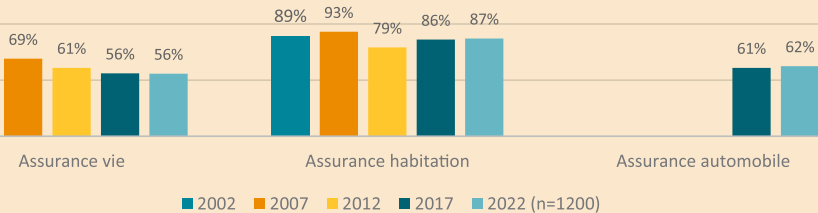


FIGURE 36
ASSURANCES (2002-2022)



3.7 TENDANCES



COMPOSITION DES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Les typologies de ménages qui ont vu leur part relative augmenter au cours des cinq dernières années, soient les personnes vivant seules (+ 6 points de pourcentage) et les familles monoparentales (+ 4 points de pourcentage), ont pour membre une femme dans une proportion dépassant la moyenne (69 % dans le cas des personnes vivant seules et 80 % dans le cas des familles monoparentales). Or, comme nous l'avons vu à la section 2, la part des femmes dans l'échantillon a, elle aussi, progressé de façon importante depuis 2017 (de 61 % en 2017 à 66 % en 2022). Ces constats suggèrent qu'il existerait une certaine corrélation entre la progression des membres de genre féminin et certains types de ménages.

Par ailleurs, la proportion des couples avec enfant au sein des coopératives d'habitation continue de baisser. Cette typologie de ménage ne compte désormais plus que pour 11 % de l'échantillon, soit trois fois moins qu'en 1987 (33 %). Globalement, les ménages qui comptent des enfants (couples avec enfant et familles monoparentales) représentent moins du tiers (30 %) de l'ensemble des ménages coopératifs. Cette proportion représentait le double (60 %) il y a 35 ans.



REVENU DES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Le revenu annuel moyen des ménages coopératifs a progressé de 32 % au cours des 5 dernières années. Moins d'un ménage coopératif sur 5 (19 %) gagne maintenant moins de 20 000 \$ par année, une proportion deux fois moindre qu'il y a 10 ans (40 %). Inversement, la part relative des ménages coopératifs ayant un revenu annuel de 70 000 \$ et plus a triplé au cours de la dernière décennie (15 % en 2022, contre 5 % en 2012).

Cette augmentation est sans doute attribuable, en partie, aux conditions générales du marché du travail (rareté de la main d'œuvre, hausse des salaires, etc.). Mais, on peut également soutenir que cette forte hausse est liée, pour partie, à l'évolution du profil des membres en ce qui a trait, notamment, à la scolarité universitaire qui a rapidement progressé au cours de la dernière décennie. Il est en effet reconnu que « ...la scolarité universitaire améliore de façon marquée le revenu d'emploi¹⁶ ».

Illustration : la croissance du revenu moyen des ménages coopératifs est encore plus marquée au sein du groupe d'âge des 35 à 54 ans, avec une augmentation moyenne de près de 50 % depuis l'enquête de 2017. Or, en 2022, la moitié (50 %) des membres appartenant à ce groupe d'âge détiennent un diplôme de grade universitaire.

SUITE >

3.7 TENDANCES (SUITE)



BIENS ET SERVICES DES MÉNAGES COOPÉRATIFS

Les ménages coopératifs ont accès à un service Internet dans plus de 9 cas sur 10 (91 %). Ils ont ainsi désormais rejoint le taux de branchement de l'ensemble des ménages québécois (93 %).

La proportion des ménages coopératifs possédant un téléphone cellulaire (84 %) poursuit elle-aussi la croissance entreprise il y a 20 ans (24 % en 2002).

La part relative des ménages possédant des actifs financiers tels un fonds de pension, un REER ou un CELI s'est accrue sensiblement au cours des dernières années. Cela tend à confirmer les changements observés dans le profil économique des ménages coopératifs.

SECTION 4

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET LEURS IMMEUBLES

4 LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET LEURS IMMEUBLES

Cette section traite de la dimension immobilière des coopératives d'habitation. Cela inclut, entre autres, la typologie des immeubles et des logements, l'occupation de l'espace, les loyers, l'aide financière au logement et l'état des logements.

PROFIL IMMOBILIER DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Typologie des immeubles (n ^{bre} =1192)	%
Immeuble de plusieurs logements avec une entrée commune (« bloc »)	68 %
Immeuble de type « Plex » de 2 à 6 logements avec entrées individuelle	23 %
Maison unifamiliale (détachée, jumelée, en rangée)	5 %
Immeuble de plus de 6 logements avec entrée individuelle	3 %
Autre	1 %
Total	100 %

Typologie des logements (n ^{bre} =1183)	%
Loft/studio	1 %
2 ½	1 %
3 ½	23 %
4 ½	41 %
5 ½	27 %
6 ½ ou plus	7 %
Total	100 %

Nombre de pièces (n ^{bre} =1183)	
Nombre moyen de pièces par logement	4,11

Nombre de chambres (n ^{bre} =1183)	
Nombre moyen de chambres par logement	2,14

Ratio d'occupation (n ^{bre} =1137)	
Nombre moyen de personne par pièce	0,46

Loyer (n ^{bre} =1089)	
Loyer mensuel moyen	600 \$
Loyer mensuel ajusté moyen	678 \$

Taux d'effort (n ^{bre} =1016)	%
Taux d'effort moyen	25 %
Taux d'effort inférieur à 25 %	58 %
Taux d'effort entre 25 % et 30 %	15 %
Taux d'effort de 30 % et plus	27 %

Aide au logement (n ^{bre} =1160)	%
PSL	12 %
IFLC-2	3 %
PSBL-P	3 %
Allocation-Logement	4 %
Aucune aide financière	78 %
Total	100 %

Besoins en réparation (n ^{bre} =1175)	%
Aucune réparation requise	51 %
Réparations mineures	29 %
Réparations majeures	21 %
Total	100 %

4.1 TYPOLOGIE DES IMMEUBLES

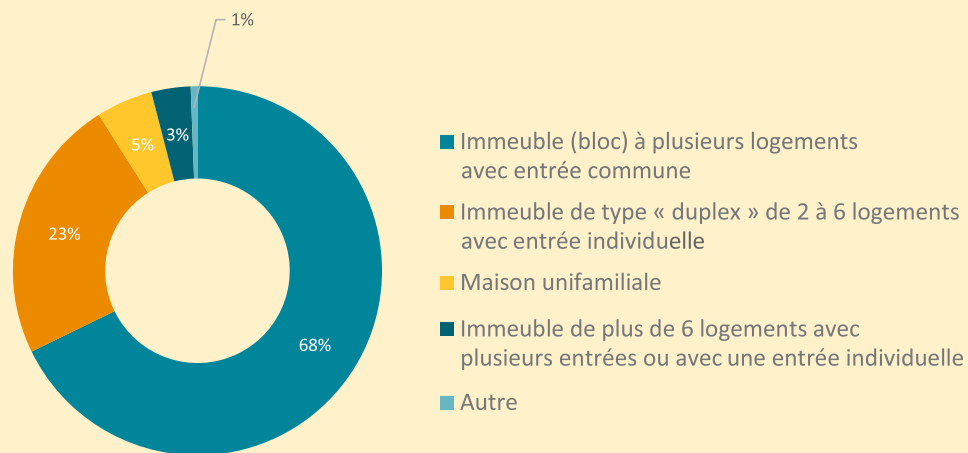
FAITS SAILLANTS Selon les résultats de l'Enquête, les deux tiers des membres habitent dans un immeuble comportant plusieurs logements avec une ou plusieurs entrées communes (FIGURE 37).

Un peu moins du quart résident dans un immeuble de type « duplex » de 2 à 6 logements avec entrée individuelle.

Les maisons unifamiliales et les immeubles de plus de 6 logements avec plusieurs entrées ou avec une entrée individuelle comptent respectivement pour 5 % et 3 % des immeubles appartenant aux coopératives d'habitation.

FIGURE 37

TYPOLOGIE DES IMMEUBLES COOPÉRATIFS (n^{bre}=1192)



4.2 TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

FAITS SAILLANTS Quatre fois sur 10 (41 %), les logements où résident les répondants au sondage sont des 4 ½. Les 3 ½ représentent 23 % des logements coopératifs, les 5 ½, 27 %. Les logements de 6 ½ pièces ou plus comptent pour 7 % du parc immobilier coopératif (TABLEAU 9).

Au cours des 10 dernières années, les logements de 3 chambres et plus ont progressé de 6 points de pourcentage (28 à 34 %). Pour la première fois depuis 1987, la proportion des logements comptant une chambre a diminué au cours des 5 dernières années, passant de 29 % en 2017 à 24 % en 2022 (FIGURE 38).

PERSPECTIVE

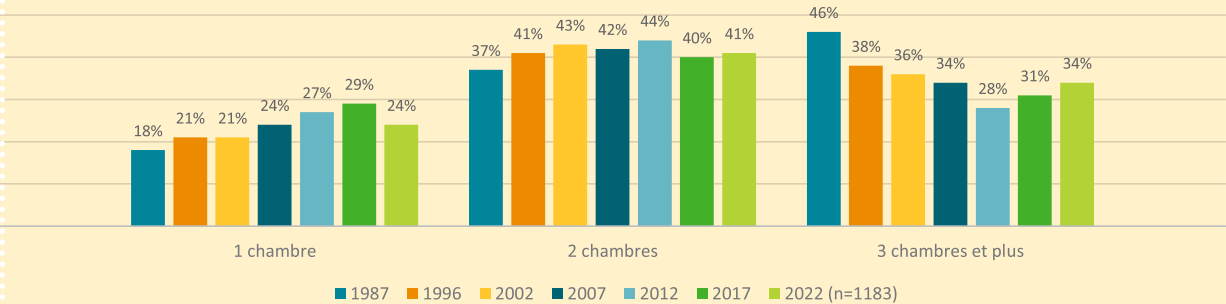
À l'échelle de l'ensemble des logements privés au Québec, ceux qui comptent une chambre représentent 17 % du parc, les logements de 2 chambres 31 % et les logements de 3 chambres et plus 51 %.

Source : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.

TABEAU 9
TYPOLOGIE DES LOGEMENTS COOPÉRATIFS

Typologie	% (n ^{bre} =1183)
Loft/studio	1 %
2 ½	1 %
3 ½	23 %
4 ½	41 %
5 ½	27 %
6 ½ ou plus	7 %
Total	100 %

FIGURE 38
NOMBRE DE CHAMBRES PAR LOGEMENT (1987-2022)



4.3 OCCUPATION DE L'ESPACE

FAITS SAILLANTS En 2022, le ratio moyen d'occupation des logements coopératifs se chiffrait à 0,46, en légère baisse par rapport à 2017 (0,49). Il était de 0,55 en 1996.

On observe peu d'évolution dans les ratios d'occupation selon la typologie du ménage au cours des 15 dernières années. De façon logique, les personnes vivant seules ont un ratio d'occupation sensiblement sous la moyenne (0,33). À l'inverse,

c'est chez les couples avec enfant qu'on trouve le ratio le plus élevé, soit à 0,80, néanmoins en baisse de 6 points de pourcentage par rapport à 2017 (FIGURE 39).

Le ratio d'occupation est sensiblement moins élevé dans le cas des ménages dont le membre est né au Canada (0,43) que pour les membres qui sont citoyens par naturalisation (0,58) ou résidents permanents (0,55) (FIGURE 40).

RATIO D'OCCUPATION

Le ratio d'occupation de l'espace correspond au rapport du nombre de personnes par ménage sur le nombre de pièces disponibles (excluant la salle de bain). Par exemple, si deux personnes habitent habituellement un logement de 4 pièces, on dira que le ratio d'occupation est de 0,50 (ou 50 %).

RATIO D'OCCUPATION...

FIGURE 39 ... SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE (2007-2022)

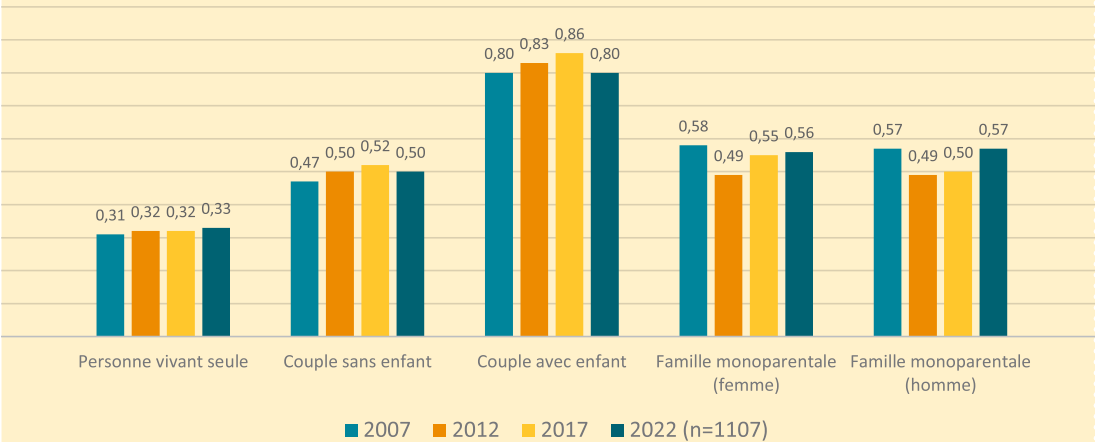
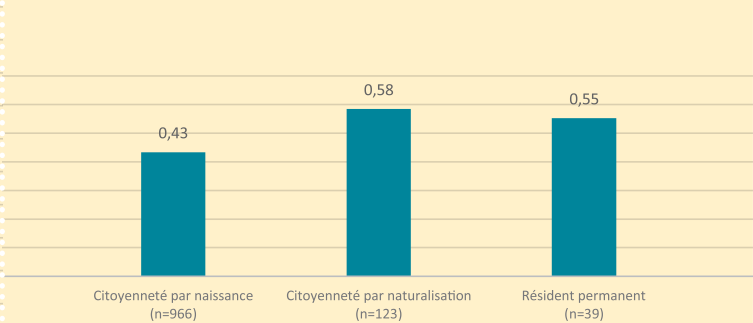


FIGURE 40 ... SELON LE STATUT DE CITOYENNETÉ



4.4 LOYER

FAITS SAILLANTS En moyenne, les membres de coopératives d'habitation paient un loyer mensuel de 600 \$ pour le leur logement en 2022, en hausse de 13 % depuis 2017 (530 \$). Ramener sur une base annuelle, cela représente une augmentation moyenne de 2,6 % au cours des 5 dernières années.

Pour un logement de 2 chambres, les membres paient en 2022 un loyer mensuel moyen d'un peu moins de 600 \$ (596 \$), comparativement à 535 \$ en 2017 (FIGURE 41).

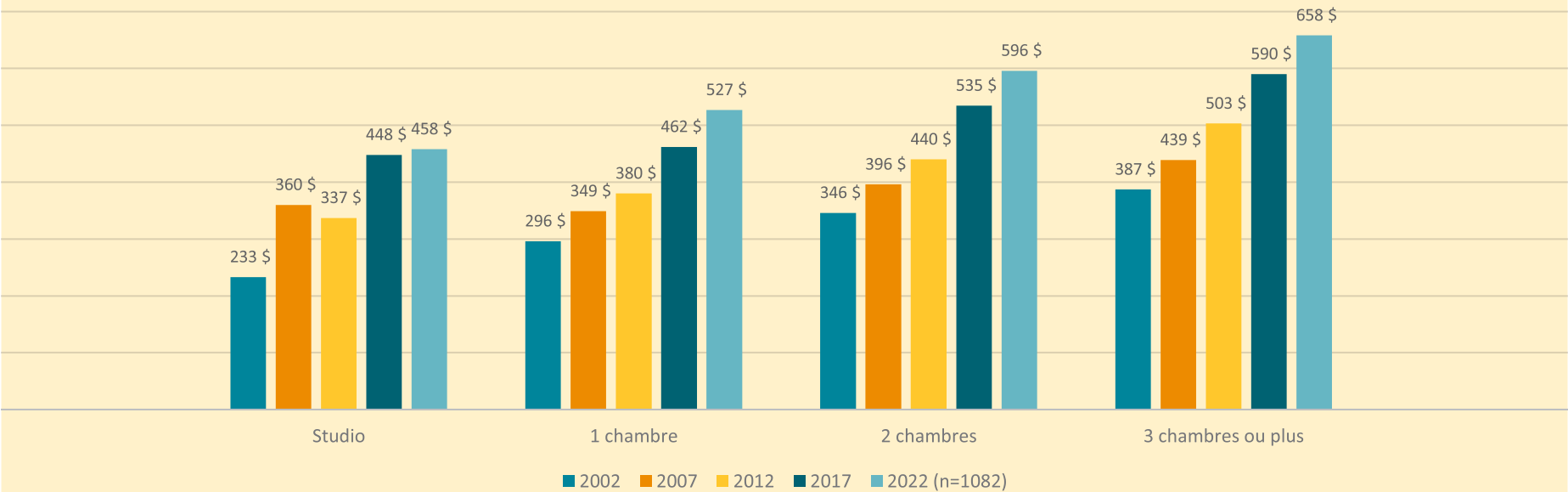
Au cours des 2 dernières décennies, on observe une augmentation constante du loyer moyen coopératif pour les logements d'une, de 2 ou de 3 chambres.

PERSPECTIVE

Pour un logement de 2 chambres, le loyer moyen sur le marché locatif privé au Québec se chiffrait à 973 \$ en 2022, une augmentation de 9 % par rapport à 2021 (892 \$).

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement. 2023. Enquête sur les logements locatifs, 1.0 Indicateurs du marché locatif – immeubles d'initiative privée comptant au moins trois appartements – provinces et principaux centres.

FIGURE 41
LOYER MOYEN SELON LE NOMBRE DE CHAMBRES (2002-2022)



4.4 LOYER (SUITE)

FAITS SAILLANTS En 2022, le loyer ajusté moyen est de 678 \$, comparativement à 607 \$ en 2017. Cela représente une augmentation d'environ 12 % en 5 ans.

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, le loyer moyen ajusté le plus élevé est en Outaouais (719 \$), suivi de la Capitale-Nationale (712 \$) et de Montréal (707 \$). Les régions de l'Estrie (593 \$) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (582 \$) se situent quant à elles sensiblement sous la moyenne québécoise (TABLEAU 10). Toujours parmi les régions comptant un nombre significatif de répondants, c'est dans la Capitale-Nationale et à Montréal que les coûts pour se loger ont le plus augmenté depuis 2017, avec respectivement 16 % et 15 % d'augmentation.

LOYER AJUSTÉ¹⁷

Le loyer mentionné par les répondants pouvait inclure ou non certains services, tels que le chauffage, l'électricité, etc. À des fins d'analyse et pour la détermination de certains ratios, le loyer déclaré a été ajusté en y ajoutant, le cas échéant, le coût du chauffage et de l'électricité. Les barèmes appliqués sont basés sur les droits prévus au Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique¹⁸, tel qu'indexé à compter du mois de mars 2022.

TABLEAU 10

LOYER AJUSTÉ MOYEN SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE (2017-2022)

Région administrative	2017 (n ^{bre} =1026)	2022 (n ^{bre} =1084)	Écart (\$)	Écart (%)
01 Bas-Saint-Laurent	511 \$	643 \$	132 \$	26 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	527 \$	582 \$	55 \$	11 %
03 Capitale-Nationale	615 \$	712 \$	97 \$	16 %
04 Mauricie	602 \$	632 \$	30 \$	5 %
05 Estrie	570 \$	593 \$	23 \$	4 %
06 Montréal	614 \$	707 \$	93 \$	15 %
07 Outaouais	648 \$	719 \$	71 \$	11 %
08 Abitibi-Témiscamingue	522 \$	698 \$	176 \$	34 %

Région administrative	2017 (n ^{bre} =1026)	2022 (n ^{bre} =1084)	Écart (\$)	Écart (%)
09 Côte-Nord	534 \$	672 \$	138 \$	26 %
10 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	601 \$	608 \$	7 \$	1 %
12 Chaudière-Appalaches	619 \$	687 \$	68 \$	11 %
13 Laval	638 \$	683 \$	45 \$	7 %
14 Lanaudière	660 \$	580 \$	-80 \$	-12 %
15 Laurentides	650 \$	751 \$	101 \$	16 %
16 Montérégie	665 \$	678 \$	13 \$	2 %
17 Centre-du-Québec	443 \$	580 \$	137 \$	31 %
Total	606 \$	678 \$	72 \$	12 %

¹⁷ Dans les enquêtes antérieures, l'expression « Loyer normalisé » était employée.

¹⁸ Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, Loi sur la Société d'habitation du Québec, chapitre S-8, r. 3 (chapitre S-8, a. 86, 1^{er} al, par. g et 2^e al.).

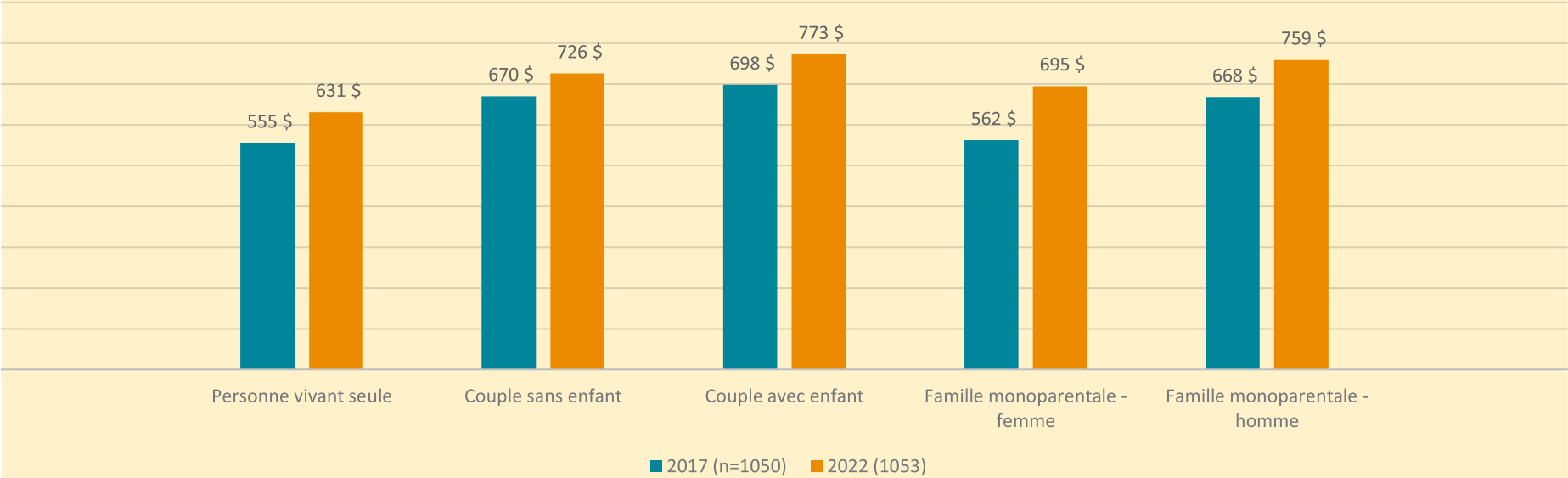
4.4 LOYER (SUITE)

FAITS SAILLANTS Parmi les différentes typologies de ménage, les couples avec enfant paient le loyer ajusté moyen le plus élevé, soit 773 \$ par mois, une augmentation de 11 % par rapport à 2017 (698 \$) (FIGURE 42).

Quant au loyer moyen ajusté payé par les ménages composés d'une personne vivant seule (631 \$, + 14 % par rapport à 2017), il se retrouve sensiblement sous la moyenne.

Le coût du logement pour les familles monoparentales avec à leur tête une femme est passé de 562 \$ à 695 \$ par mois, une hausse de 24 % en 5 ans, soit deux fois plus que la moyenne pour l'ensemble des logements coopératifs (12 %).

FIGURE 42
LOYER AJUSTÉ MOYEN SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE (2017-2022)



4.5 TAUX D'EFFORT

FAITS SAILLANTS En 2022, le taux d'effort moyen des ménages coopératifs se chiffre à 25 %, une baisse d'environ 5 points de pourcentage par rapport à 2017 (30 %). Ce résultat s'explique essentiellement par le fait qu'au cours des 5 dernières années, le revenu brut des ménages coopératifs a augmenté de façon nettement plus importante (32 %) que le coût du logement ou loyer ajusté (environ 12 %).

Près de 6 ménages coopératifs sur 10 (58 %) consacrent moins de 25 % de leur revenu pour se loger, une augmentation de 11 points de pourcentage par rapport à 2017 (47 %) (FIGURE 43).

Un peu plus d'un ménage sur 4 (27 %, contre 35 % en 2017) a un taux d'effort égal ou supérieur à 30 %. Le taux d'effort se situe entre 25 et 30 % pour 15 % des ménages (17 % en 2017).

TAUX D'EFFORT

Le taux d'effort correspond à la portion du revenu brut que consacre un ménage pour se loger. Il s'obtient par la division du loyer ajusté (loyer + électricité + chauffage) par le montant du revenu brut du ménage. Par exemple, s'il en coûte à un ménage 10 000 \$ par année pour se loger et que le revenu brut annuel de ce ménage est de 50 000 \$, le taux d'effort sera de 20 %.

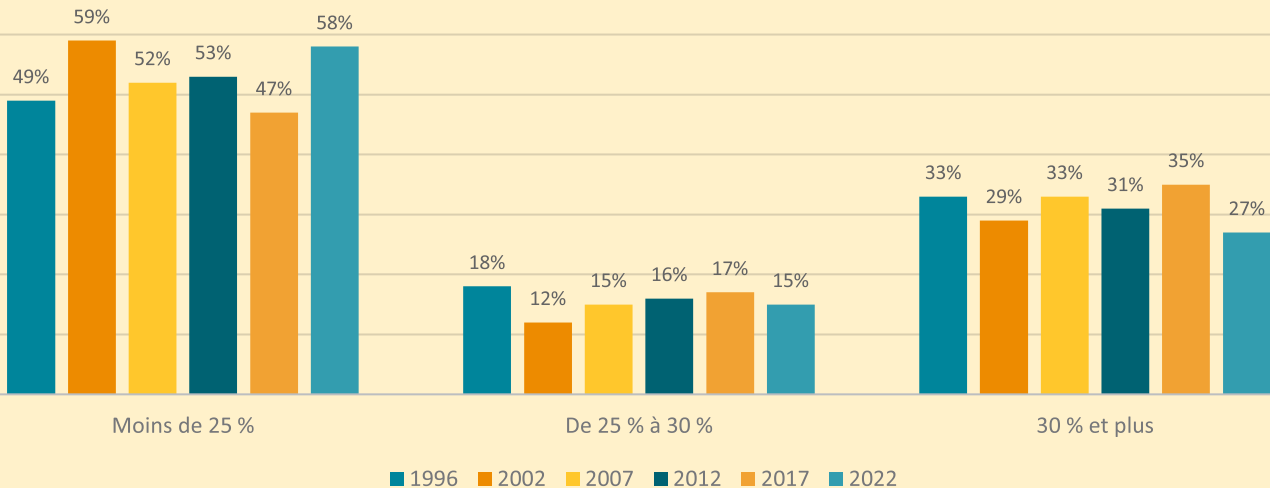
PERSPECTIVE

Au Québec, le quart (25,2 %) des ménages locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Source : Statistique Canada. 2022. Profil du recensement. Recensement de 2021.

FIGURE 43

VARIATION DU TAUX D'EFFORT (1996-2022)



4.5 TAUX D'EFFORT (SUITE)

FAITS SAILLANTS Au cours des 5 dernières années, les ménages coopératifs des régions de l’Estrie et de la Montérégie ont vu leur taux d’effort moyen diminuer de 8 points de pourcentage. La baisse est de 5 points dans la région de la Capitale-Nationale et de 2 points dans la région de Montréal (TABLEAU 11).

Parmi les principaux groupes d’âge, les membres âgés de 65 ans et plus présentent un taux d’effort moyen de 30 %. Les moins de 35 ans et le groupe des 35 à 54 ans ont un taux d’effort moyen inférieur à 25 % (FIGURE 44).

Les personnes vivant seules ont le taux d’effort le plus élevé, soit à 29 %, parmi les différents types de ménage, suivies par les familles monoparentales, à 26 %.

Les taux d’effort moyens pour les couples sans enfant et les couples avec enfant se situent sous la barre des 20 %, avec respectivement 18 % et 17 % (FIGURE 45).

TABLEAU 11
TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES COOPÉRATIFS
SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE (2017-2022)

Région administrative	2017 Taux d'effort moyen (n ^{bre} =1001)	2022 Taux d'effort moyen (n ^{bre} =1016)
01 Bas-Saint-Laurent	27 %	26 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	27 %	24 %
03 Capitale-Nationale	30 %	25 %
04 Mauricie	32 %	29 %
05 Estrie	34 %	26 %
06 Montréal	28 %	26 %
07 Outaouais	24 %	24 %
08 Abitibi-Témiscamingue	24 %	26 %
09 Côte-Nord	31 %	17 %
10 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	41 %	39 %
12 Chaudière-Appalaches	33 %	24 %
13 Laval	26 %	26 %
14 Lanaudière	41 %	31 %
15 Laurentides	29 %	32 %
16 Montérégie	32 %	24 %
17 Centre-du-Québec	30 %	25 %
Total	30 %	25 %

TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES...

FIGURE 44 ... SELON LE GROUPE D'ÂGE DES MEMBRES

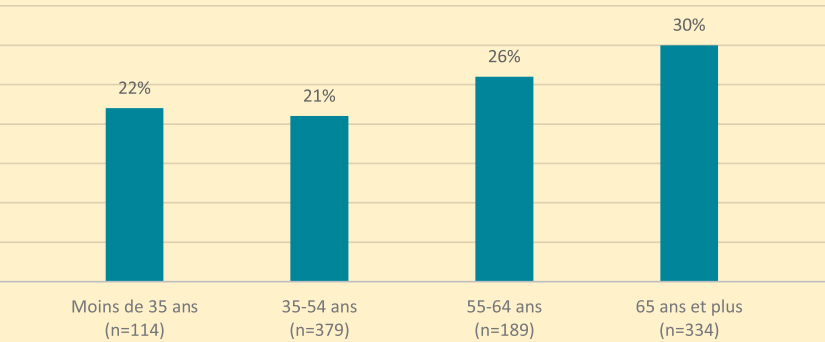
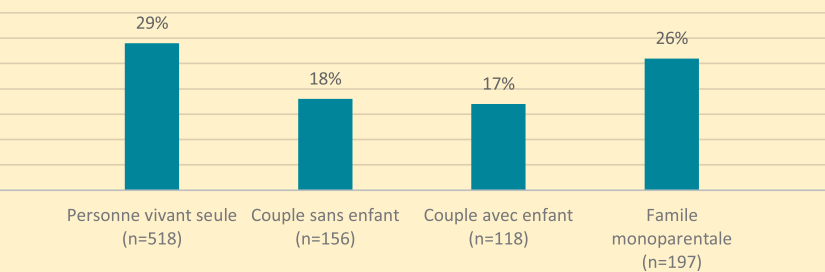


FIGURE 45 ... SELON LEUR COMPOSITION



4.6 AIDE FINANCIÈRE AU LOGEMENT

FAITS SAILLANTS Parmi les répondants, près de 8 membres de coopérative d'habitation sur 10 (78 %) ne bénéficient d'aucune aide financière au logement. On compte 12 % des répondants qui bénéficient du Programme Supplément au loyer (PSL) et 4 % du programme Allocation-logement. Les membres recevant une aide financière dans le cadre du programme Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC-2) et du Programme sans but lucratif – privé (PSBL-P) représentent dans les deux cas 3 % de l'échantillon (TABLEAU 12).

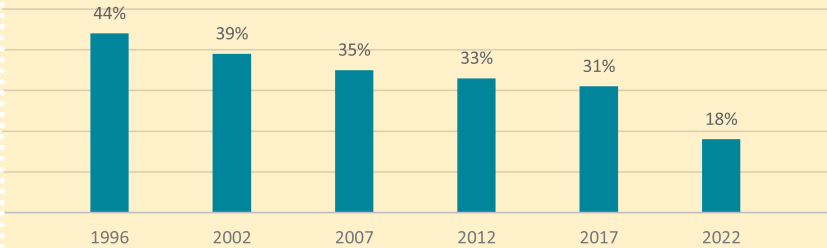
La proportion des ménages dont le loyer est déterminé en fonction du revenu (PSL, IFLC-2 et PSBL-P) est de 18 %. Ce résultat représente une baisse de 13 points de pourcentage par rapport à 2017 (31 %). Depuis, 1996, la proportion des membres dont le loyer est établi en fonction du revenu du ménage a chuté de 26 points (FIGURE 46).

Il en coûte en moyenne 590 \$ par mois pour se loger dans le cas des membres dont le loyer est déterminé en fonction du revenu du ménage. Ce coût est de près de 700 \$ (697 \$) mensuellement dans le cas des ménages dont le loyer n'est pas déterminé en fonction du revenu (TABLEAU 12).

TABEAU 12
DISPONIBILITÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU LOGEMENT
ET LOYER AJUSTÉ¹⁹

Programme d'aide financière	% (n ^{bre} =1160)	Loyer ajusté moyen (n ^{bre} =1064)
Loyer déterminé en fonction du revenu	18 %	590 \$
Programme Supplément au loyer (PSL)	12 %	584 \$
Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC-2)	3 %	612 \$
Programme sans but lucratif – Privé (PSBL-P)	3 %	587 \$
Loyer non déterminé en fonction du revenu	82 %	697 \$
Allocation-logement	4 %	658 \$
Aucune aide financière	78 %	699 \$
Total	100 %	678 \$

FIGURE 46
MÉNAGES DONT LE LOYER EST DÉTERMINÉ
EN FONCTION DU REVENU (1996-2022)



19 Les données concernant le pourcentage et le loyer ajusté moyen ont été traitées de façon indépendante et n'ont pas fait l'objet d'un croisement. Elles sont présentées dans le même tableau afin d'alléger la présentation.

4.7 ÉTAT DU LOGEMENT

FAITS SAILLANTS Un membre de coopérative d'habitation sur 2 (51 %) estime que son logement ne nécessite aucune réparation, une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2017 (45 %) (FIGURE 47).

Plus du quart (29 %, contre 34 % en 2017) des répondants indiquent que leur logement devrait faire l'objet de réparations mineures. La proportion des membres estimant que leur logement requiert des réparations majeures est de 21 %, un résultat proche de celui de 2017 (20 %).

Plus de 6 membres sur 10 (63 %) âgés de 35 à 54 ans estiment que leur logement nécessite des réparations. Cette proportion chute à 35 % dans le cas des membres âgés de 65 ans et plus (FIGURE 48).

PERSPECTIVE

Les membres de coopératives d'habitation des régions de l'Outaouais (69 %), de la Montérégie (65 %) et de Montréal (59 %) estiment que des réparations à leur logement sont requises dans une proportion sensiblement plus élevée que la moyenne. Au contraire, les répondants des régions de la Capitale-Nationale (43 %) et de l'Estrie (29 %) perçoivent des besoins en réparation dans une proportion moins élevée.

BESOINS EN RÉPARATIONS...

FIGURE 47 ... DES LOGEMENTS (1996-2022)

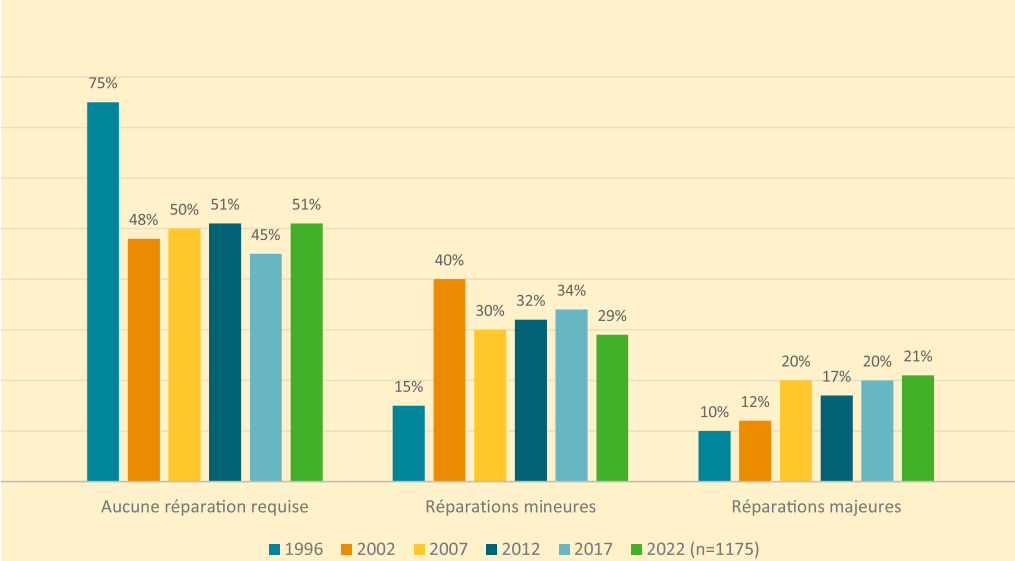
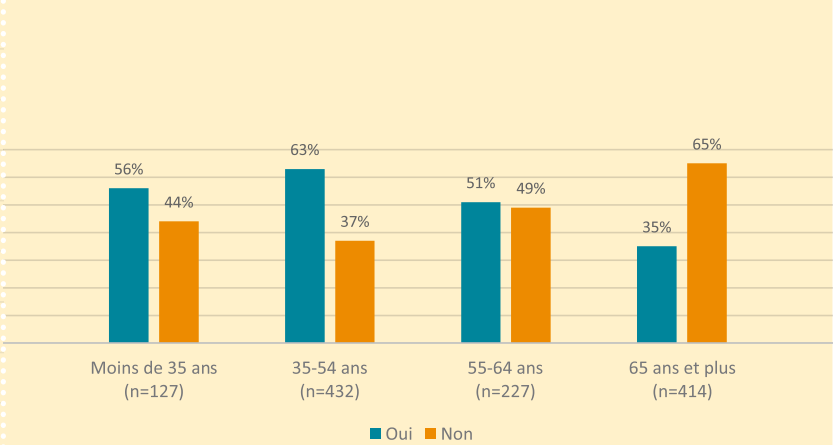


FIGURE 48 ... DES LOGEMENTS SELON LE GROUPE D'ÂGE DES MEMBRES



4.8 TENDANCES



OCCUPATION DE L'ESPACE

La tendance à la hausse observée depuis plusieurs années de la proportion des personnes vivant seules au sein des coopératives d'habitation, combinée à la baisse de la part relative des familles avec enfant ont pour conséquence une diminution progressive de l'occupation de l'espace dans les logements coopératifs. Le ratio d'occupation (nombre de personnes / nombre de pièces) est ainsi passé de 0,55 en 1996 à 0,46 en 2022.



LOYER ET TAUX D'EFFORT

Les loyers payés par les membres de coopératives d'habitation augmentent, mais à un rythme moins accéléré que les loyers du marché privé traditionnel. L'augmentation des loyers coopératifs au cours des 5 dernières années (13 %) est aussi nettement moins élevée que l'accroissement des revenus des ménages coopératifs (32 %) durant la même période.

Résultat : de 2017 à 2022, le taux d'effort moyen des ménages coopératifs est passé de 30 % à 25 %. Dans le cas des ménages formés d'un couple (avec ou sans enfant), typologies les plus susceptibles de compter plus d'un contributeur au revenu du ménage, le taux d'effort moyen se situe même sous la barre des 20 %.

SUITE >

4.8 TENDANCES (SUITE)



AIDE FINANCIÈRE AU LOGEMENT

L'Enquête 2022 montre en outre une accélération marquée de la tendance à la baisse – observée depuis 25 ans – de la proportion des ménages coopératifs bénéficiant d'une aide financière au logement. Les ménages dont le loyer est déterminé en fonction de leur revenu comptent maintenant pour 18 % de l'échantillon, comparativement à 31 % en 2017. Les ménages coopératifs bénéficiant d'une telle aide représentaient 44 % des ménages sondés en 1996.

On peut avancer l'hypothèse que la baisse importante de la disponibilité d'une aide financière observée au cours des 5 dernières années dans les coopératives soit en partie attribuable au fait que les aides aux ménages à revenu modeste qu'on trouvait dans les coopératives de l'article 95 (AACR) n'ont pas été entièrement remplacées par le nouveau programme mis en place par la SCHL dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (IFLC-2).



ÉTAT DES LOGEMENTS COOPÉRATIFS

Une augmentation significative de la proportion des membres qui estiment que leur logement ne nécessite aucune réparation est observée entre 2017 (45 %) et 2022 (51 %). Il ne faut pas conclure pour autant qu'il s'agit là d'une tendance à long terme. En effet, les résultats de 2022 sont comparables à ceux obtenus lors des enquêtes de 2002, 2007 et 2012. L'écart avec les résultats de 2017 s'explique sans doute en partie par la représentation plus importante au sein de l'échantillon des coopératives de la région de Montréal en 2017 (44 %) qu'en 2022 (29 %). Or, le taux de réparation requise selon les membres s'avère sensiblement plus élevé à Montréal (59 %) que la moyenne québécoise (50 %).

SECTION 5

LA VIE COOPÉRATIVE

5 LA VIE COOPÉRATIVE

Cette section traite des rapports qu’entretiennent les membres avec leur coopérative d’habitation. L’ancienneté dans la coopérative, le rabais de membre, la participation, les motivations à vivre en coopérative et la satisfaction envers celle-ci figurent parmi les sujets abordés.

PROFIL DE LA VIE COOPÉRATIVE

Ancienneté dans la coopérative (n ^{bre} =1189)	%
Moins de 5 ans	33 %
De 5 à 9 ans	21 %
De 10 à 14 ans	12 %
De 15 à 19 ans	9 %
De 20 à 24 ans	9 %
25 ans et plus	16 %
Total	100 %

Rabais de membre (n ^{bre} =960)	
Proportion des membres bénéficiant d’un rabais	93 %
Rabais de membre moyen	240 \$
Rabais de membre médian	249 \$

Nombre de membres par ménage (n ^{bre} =1175)	%
1 membre	92 %
2 membres	8 %
Total	100 %

Heures de participation (n ^{bre} =1045)	
Nombre moyen d’heures mensuelles de participation	14 h

Participation à la gestion (n ^{bre} =1118)	%
Membre du conseil d’administration	46 %
Membre du comité d’entretien	26 %
Membre du comité de sélection	21 %
Membre du comité de finances	18 %
Membre d’aucun comité ou du conseil	20 %

Motivations à habiter en coopérative (n ^{bre} =1175)	Important
Le coût du loyer est abordable	98 %
Situation géographique (accès aux services)	90 %
Je partage les valeurs coopératives	96 %
Milieu de vie communautaire	88 %
Sécurité d’occupation	91 %
Participation aux décisions	93 %
Milieu de vie sécuritaire	92 %

Satisfaction envers la coopérative	%
Satisfait	82 %
Neutre	7 %
Insatisfait	11 %
Total	100 %

Éléments permettant d’améliorer la participation	%
Transfert d’expertise/connaissances entre membres	46 %
Meilleure connaissance des lois et règlements	45 %
Formation sur fonctionnement et rôle des membres	42 %
Partages de services avec d’autres coopératives	39 %
Accès à une ressource professionnelle (gestion)	35 %
Accommodement (situation des membres)	33 %
Autres éléments	19 %

5.1 ANCIENNETÉ DANS LA COOPÉRATIVE

FAITS SAILLANTS Le tiers (33 %) des membres de coopératives d'habitation y résident depuis moins de 5 ans. Ils étaient près de la moitié (46 %) dans cette situation en 2017. Par ailleurs, le quart des membres (25 %) habitent dans leur coopérative depuis au moins 20 ans, une hausse correspondant à 11 points de pourcentage par rapport à 2017 (14 %) (TABLEAU 13).

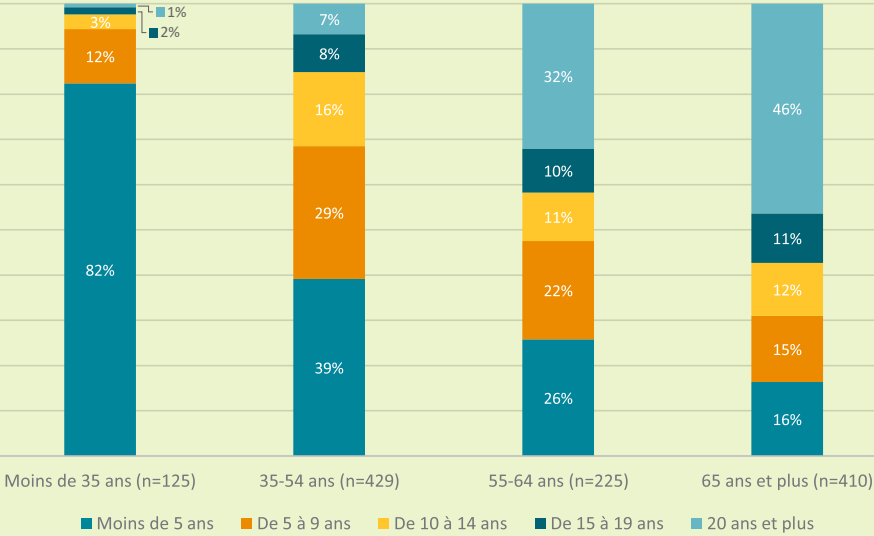
Parmi le groupe d'âge des moins de 35 ans, plus de 8 membres sur 10 (82 %) ont une ancienneté au sein de la coopérative inférieure à 5 ans. En comparaison, les membres habitant leur coopérative depuis moins de 5 ans ne représentent que 16 % du groupe des 65 ans et plus (FIGURE 49).

Près de la moitié (46 %) des 65 ans et plus résident dans leur coopérative depuis au moins 20 ans.

TABEAU 13
ANCIENNETÉ DES MEMBRES
DANS LA COOPÉRATIVE (2017-2022)

	2017 (n ^{bre} =1053)	2022 (n ^{bre} =1189)
Moins de 5 ans	46 %	33 %
De 5 à 9 ans	21 %	21 %
De 10 à 14 ans	10 %	12 %
De 15 à 19 ans	10 %	9 %
De 20 à 24 ans	5 %	9 %
25 ans et plus	9 %	16 %
Total	100 %	100 %

FIGURE 49
L'ÂGE DES MEMBRES SELON LEUR ANCIENNETÉ DANS LA COOPÉRATIVE

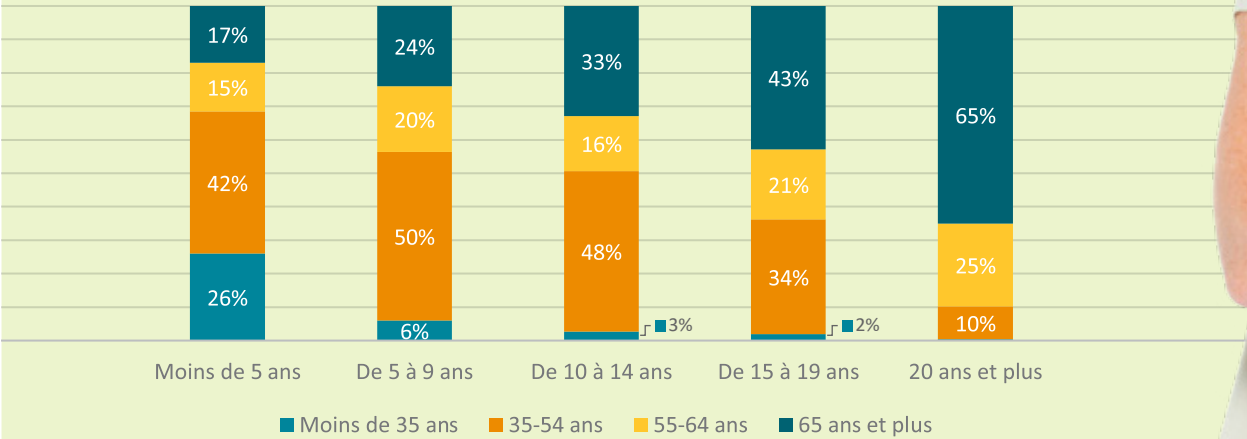


5.1 ANCIENNETÉ DANS LA COOPÉRATIVE (SUITE)

FAITS SAILLANTS Parmi les membres ayant au moins 20 ans d’ancienneté au sein de leur coopérative, près des deux tiers (65 %) sont âgés de 65 ans et plus ; seulement un sur 10 (10 %) a moins de 55 ans (FIGURE 50).

Par ailleurs, les répondants appartenant au groupe d’âge des 65 ans et plus représentent 17 % des membres ayant moins de 5 ans d’ancienneté.

FIGURE 50
ANCIENNETÉ DES MEMBRES DANS LA COOPÉRATIVE SELON LE GROUPE D’ÂGE



5.2 RABAIS DE MEMBRE

FAITS SAILLANTS Plus de 9 membres sur 10 (93 %) ayant répondu à cette question ont indiqué qu'ils bénéficiaient d'un rabais de membres.

Le montant moyen de ce rabais se chiffre à 240 \$ par mois. Le rabais de membre mensuel médian est de 249 \$.

Dans près du tiers des cas (32 %), le rabais de membre mensuel indiqué se situait entre 101 \$ et 200 \$ inclusivement ; plus du quart (26 %) se situaient entre 201 \$ et 300 \$ inclusivement. Environ 20 % des rabais de membre déclarés se chiffraient à plus de 300 \$ (FIGURE 51).

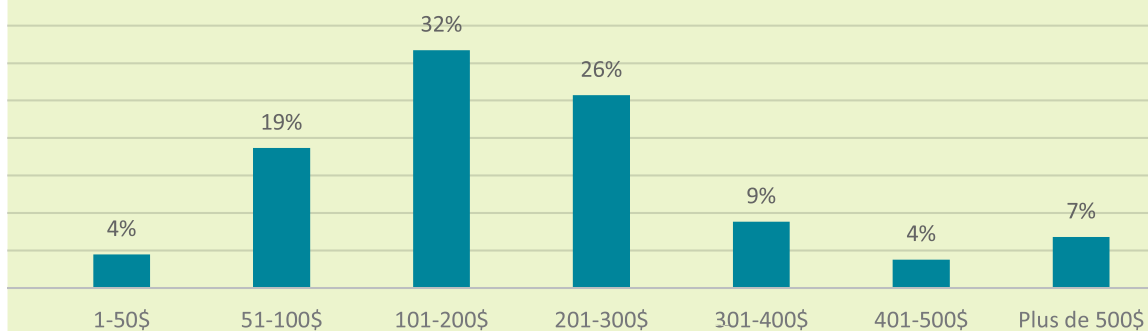
Mentionnons que 20 % des membres interrogés ont préféré ne pas répondre à cette question.

PERSPECTIVE

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, la Montérégie est celle où le rabais de membre mensuel moyen est le plus élevé, soit 350 \$, suivie de Montréal, avec 284 \$, de l'Ouaouais, avec 219 \$, de la Capitale-Nationale, avec 194 \$, et de l'Estrie, avec 186 \$.

FIGURE 51

RÉPARTITION DES RABAIS DE MEMBRE MENSUELS SELON LE MONTANT (n^{bre}=895)



5.3 NOMBRE DE MEMBRES AU SEIN DU MÉNAGE

FAITS SAILLANTS Selon les résultats de l'Enquête 2022, 8 % des répondants ont indiqué qu'un autre membre habitait avec eux (FIGURE 52)²⁰.

La répartition des ménages ayant deux membres varie toutefois grandement en fonction de la composition du ménage. Ainsi, plus du quart des ménages coopératifs formés d'un couple, soit avec enfant (27 %), soit sans enfant (26 %), comptent 2 membres (FIGURE 53).

PERSPECTIVE

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, c'est à Montréal que la proportion de ménages comptant 2 membres est la plus élevée, soit 12 %. La Capitale-Nationale et l'Outaouais suivent avec 5 % chacune, l'Estrie avec 4 % et la Montérégie avec 3 %.

FIGURE 52

NOMBRE DE MEMBRES PAR MÉNAGE (n^{bre}=1175)

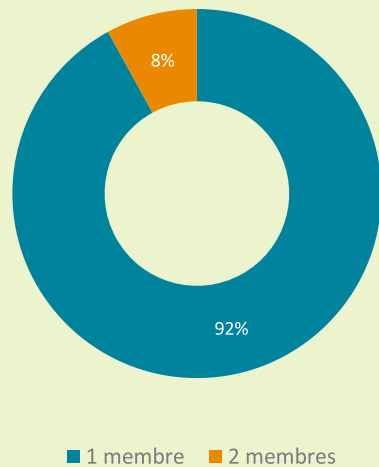
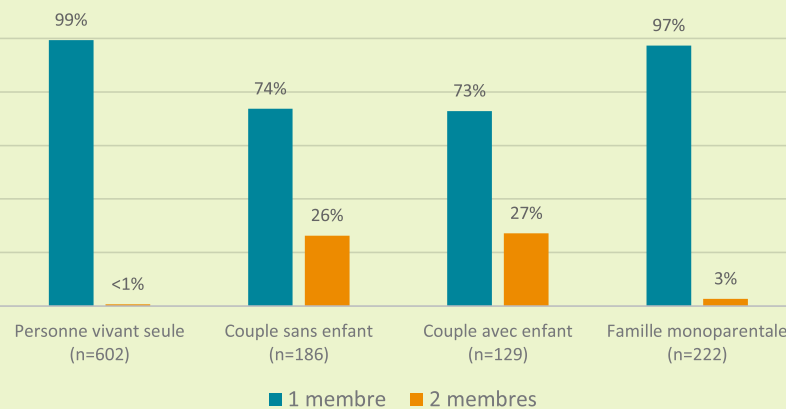


FIGURE 53

NOMBRE DE MEMBRES SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE



²⁰ En vertu de l'article 221 de la Loi sur les coopératives (L.R.Q., c. C-67.2), une coopérative d'habitation qui loue des logements à ses membres peut, si le règlement le permet, avoir deux membres par unité de logement.

5.4 NOMBRE D’HEURES DE PARTICIPATION

FAITS SAILLANTS En moyenne, les membres de coopératives d’habitation consacrent 14 heures par mois aux activités et à la gestion de leur coopérative²¹, comparativement à 9 heures en 2017²². Moins d’un membre sur 5 (18 %, contre 27 % en 2017) consacre mensuellement à sa coopérative un nombre d’heures inférieur à 3. Près de la moitié (48 %) en consacre 10 et plus par mois, comparativement à environ le tiers des répondants en 2017 (FIGURE 54).

La participation des membres croît avec l’âge. Alors que le groupe des moins de 35 ans consacre 10 heures par mois, en moyenne, aux activités de leur coopérative, ce nombre passe à 11 heures pour les 35 à 54 ans, à 15 heures pour les 55 à 64 ans et à 17 heures pour les 65 ans et plus (FIGURE 55).

Il n’existe aucune différence significative quant à la participation des membres, selon que leur loyer soit déterminé en fonction du revenu du ménage – PSL, IFLC-2, PSBL-P – (15 heures) ou non (13 heures).

FIGURE 54
NOMBRE MENSUEL MOYEN D’HEURES DE PARTICIPATION (2017-2022)

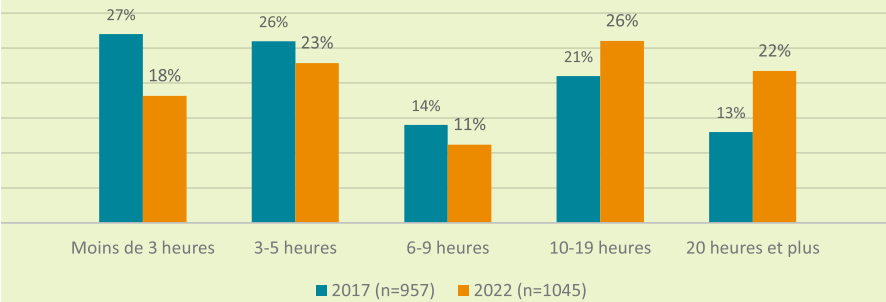
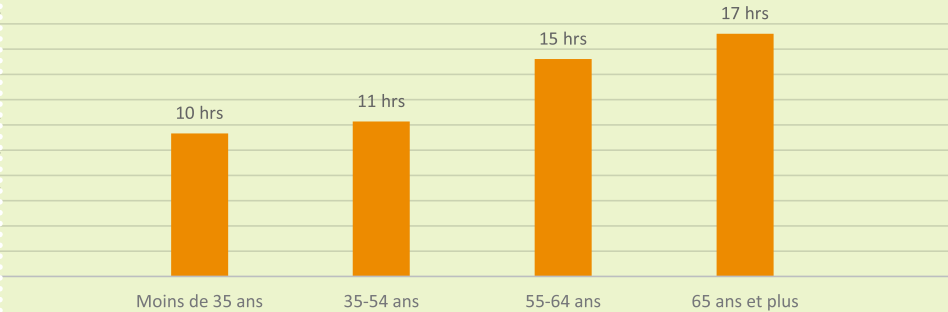


FIGURE 55
NOMBRE MENSUEL MOYEN D’HEURES DE PARTICIPATION SELON LE GROUPE D’ÂGE (N=1045)



21 Les répondants qui ont indiqué 200 heures et plus par mois n’ont pas été pris en compte.
22 En 2022, seuls les membres pouvaient remplir le questionnaire, alors que l’Échantillon de l’Enquête 2017 incluait également des non-membres.

5.5 PARTICIPATION À L'ADMINISTRATION ET À LA GESTION

FAITS SAILLANTS Près d'un répondant au sondage sur 2 (46 %) est membre du conseil d'administration de sa coopérative, soit une proportion deux fois plus élevée qu'en 2017 (23 %). L'ancienneté moyenne des répondants comme membres du conseil est de 8 ans (TABLEAU 14).

En termes de pourcentage de participation des membres aux comités, le comité d'entretien figure en tête de liste, avec 26 %, suivi du comité de sélection, avec 21 % et du comité de finances, avec 18 %. La participation aux autres comités suggérés se situe sous la barre des 10 %.

Parmi les répondants, 17 % ont indiqué participer à un comité autre que les choix de réponse suggérés. Nous avons regroupé les précisions apportées par les répondants sur ces comités (TABLEAU 15). Parmi ceux qui reviennent le plus souvent figurent le comité secrétariat (45 occurrences), l'aménagement et l'entretien extérieur (18 occurrences), le développement durable (16 occurrences) et la planification des immobilisations et des travaux majeurs (13 occurrences).

Mentionnons qu'un membre sur 5 (20 %) ne siège pas au conseil et n'est membre d'aucun comité (TABLEAU 14).

TABLEAU 14

PARTICIPATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX COMITÉS

Conseil d'administration/comités	% (n ^{bre} =1118)	Ancienneté moyenne au CA/comité
Conseil d'administration	46 %	8 ans
Comité d'entretien	26 %	7 ans
Comité de sélection	21 %	7 ans
Comité de finances	18 %	9 ans
Comité de bon voisinage	7 %	9 ans
Comité d'animation et de loisirs	7 %	7 ans
Comité de participation	6 %	8 ans
Autre comité	17 %	5 ans
Membre d'aucun comité ou du CA	20 %	-

TABLEAU 15

AUTRES COMITÉS MENTIONNÉS PAR LES RÉPONDANTS

Principaux comité (« Autre »)	n ^{bre}
Secrétariat	45
Aménagement entretien extérieur	18
Développement durable	16
Travaux majeurs	13
Communications/information	9
Sécurité	7
Lois et règlements	6
Vie associative et communautaire	3
Formation	2
Déneigement	2
Règlement différend	2
Autres	65

5.5 PARTICIPATION À L'ADMINISTRATION ET À LA GESTION (SUITE)

FAITS SAILLANTS Les membres de coopératives d'habitation qui sont administrateurs consacrent en moyenne 18 heures par mois aux activités et à la gestion de leur coopérative, comparativement à 10 heures pour les membres qui ne siègent pas au conseil (TABLEAU 16). Ce résultat n'est guère surprenant si l'on considère le temps de préparation et de réunion qui s'ajoute aux autres tâches au sein de la coopérative. Soulignons à cet égard que plus de 8 membres administrateurs sur 10 (82 %) participent également à au moins un comité de gestion de la coopérative.

Cette charge additionnelle est susceptible de constituer un frein pour certains membres à se porter candidats pour un poste au conseil, tenant compte de leur disponibilité. Un indice à cet égard est fourni par la proportion des répondants siégeant au conseil

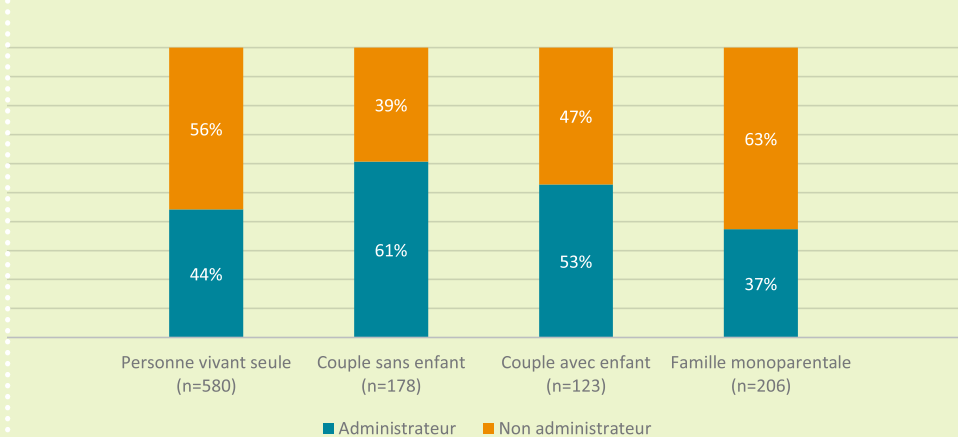
selon la composition du ménage. Ainsi, 6 membres sur 10 (61 %) appartenant à un ménage composé d'un couple sans enfant siègent au conseil, comparativement à 53 % des couples avec enfant. L'écart apparaît encore plus important pour les membres qui sont à la tête de familles monoparentales, ceux-ci déclarant être administrateurs de leur coopérative dans seulement 37 % des cas (FIGURE 56).

Plus globalement, on observe un écart de 5 points de pourcentage chez les membres qui siègent au conseil entre, d'une part, ceux qui font partie d'une typologie de ménage sans enfant (personne vivant seule et couple sans enfant), soit 48 %, et d'autre part, ceux qui vivent au sein d'un ménage avec enfant (couple avec enfant et famille monoparentale), soit 43 %.

TABLEAU 16
NOMBRE MENSUEL MOYEN D'HEURES DE PARTICIPATION
SELON LE STATUT D'ADMINISTRATEUR

Statut	Moyenne heures participation
Administrateur (n=515)	18 heures
Non administrateur (n=603)	10 heures
Total	14 heures

FIGURE 56
STATUT D'ADMINISTRATEUR DES MEMBRES
SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE



5.6 MOTIVATIONS À VIVRE DANS UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION

FAITS SAILLANTS Comme c'était le cas lors des enquêtes précédentes, le coût du loyer vient au premier rang des motivations à vivre en coopérative. En effet, la quasi-totalité (98 %, contre 94 % en 2017) des membres de coopératives d'habitation considèrent ce motif comme important. Huit sur 10 (79 %, contre 69 % en 2017) indiquent même qu'il s'agit d'un facteur très important (TABLEAU 17).

Le partage des valeurs coopératives vient au second rang, 96 % des membres estimant qu'il s'agit d'un facteur assez ou très important.

L'offre d'un milieu de vie communautaire est la motivation qui semble, *a priori*, avoir eu le moins d'impact dans le choix des répondants d'habiter dans une coopérative, 88 % d'entre eux

seulement jugeant ce facteur comme important. Moins de la moitié (49 %) des membres estiment que ce facteur a été très important dans leur choix. Une nuance importante s'impose toutefois : parmi les motivations « Autre » spécifiées par les répondants, on trouve un nombre significatif de facteurs liés à la socialisation et à la vie communautaire. Ainsi, on y trouve des mots ou expressions tels « vivre ensemble », « voir des gens », « relations avec les membres », « vie sociale », « entraide », « partage », « grande famille », « bien entouré », « connaître ses voisins », « des amis pour mes enfants », etc. Ces concepts se rapprochent tous, dans une certaine mesure, de la notion de vie communautaire.

TABEAU 17
MOTIVATIONS DES MEMBRES À HABITER EN COOPÉRATIVE

	Pas important	Important
Le coût du loyer est abordable (n^{bre}=1175)	2 %	98 %
Je partage les valeurs coopératives (n ^{bre} =1167)	4 %	96 %
Je veux participer aux prises de décisions concernant ma coopérative et mon milieu de vie (n ^{bre} =1150)	7 %	93 %
La coopérative d'habitation m'offre un milieu de vie sécuritaire (n ^{bre} =1175)	8 %	92 %
La coopérative d'habitation permet une sécurité d'occupation (n ^{bre} =1158)	9 %	91 %
La situation géographique de la coopérative d'habitation me donne accès aux services de proximité (n ^{bre} =1181)	10 %	90 %
La coopérative d'habitation m'offre un milieu de vie communautaire (n ^{bre} =1169)	12 %	88 %



5.7 SATISFACTION ENVERS LA COOPÉRATIVE²³

FAITS SAILLANTS Plus de 8 membres sur 10 (82 %) se disent satisfaits de leur coopérative, une augmentation de 7 points de pourcentage par rapport à 2017 (75 %) (FIGURE 57). Un peu moins du tiers des répondants (30 %) sont entièrement satisfaits.

Un peu plus d'un membre sur 10 (11 %, contre 14 % en 2017) est insatisfait et 7 % (contre 11 % en 2017) ont une opinion neutre.

Parmi les différentes typologies de ménages, les membres vivant au sein de familles monoparentales sont sensiblement moins satisfaits (75 %) que la moyenne de l'échantillon. Inversement, les personnes vivant seules ont un taux de satisfaction légèrement au-dessus de la moyenne avec 85 % (FIGURE 58).

PERSPECTIVE

Parmi les régions où on trouve un nombre significatif de répondants, c'est dans les régions de l'Outaouais et de l'Estrie où on observe les plus hauts niveaux de satisfaction des membres avec, respectivement, 88 % et 87 %. Le taux de satisfaction se situe légèrement sous la moyenne dans la région de Montréal, soit 78 %.

FIGURE 57

SATISFACTION DES MEMBRES ENVERS LEUR COOPÉRATIVE (1996-2022)

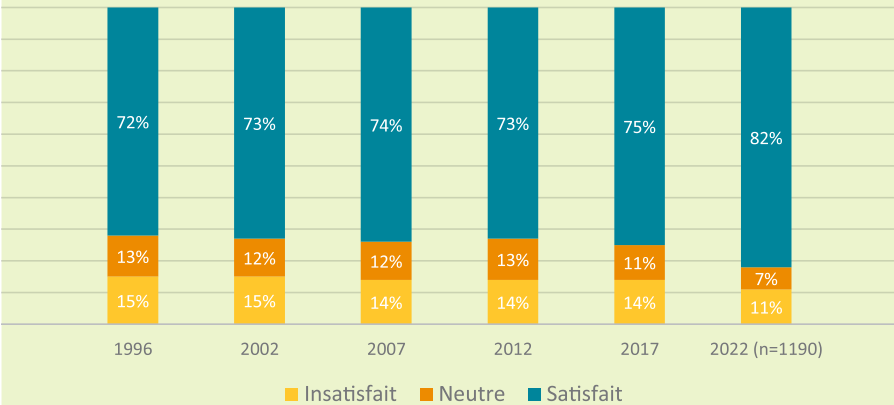
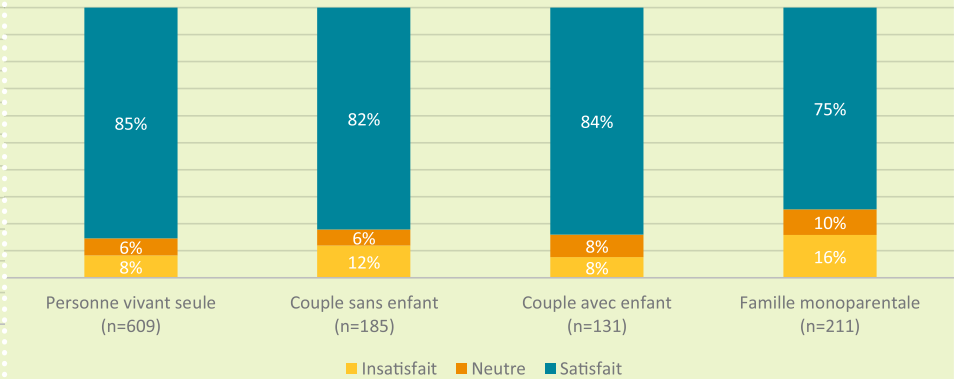


FIGURE 58

SATISFACTION DES MEMBRES SELON LA COMPOSITION DE LEUR MÉNAGE



23 L'Enquête 2022 ne porte que sur les membres de coopérative d'habitation, alors que les enquêtes antérieures portaient sur les résidents, qu'ils soient membres ou non de la coopérative.

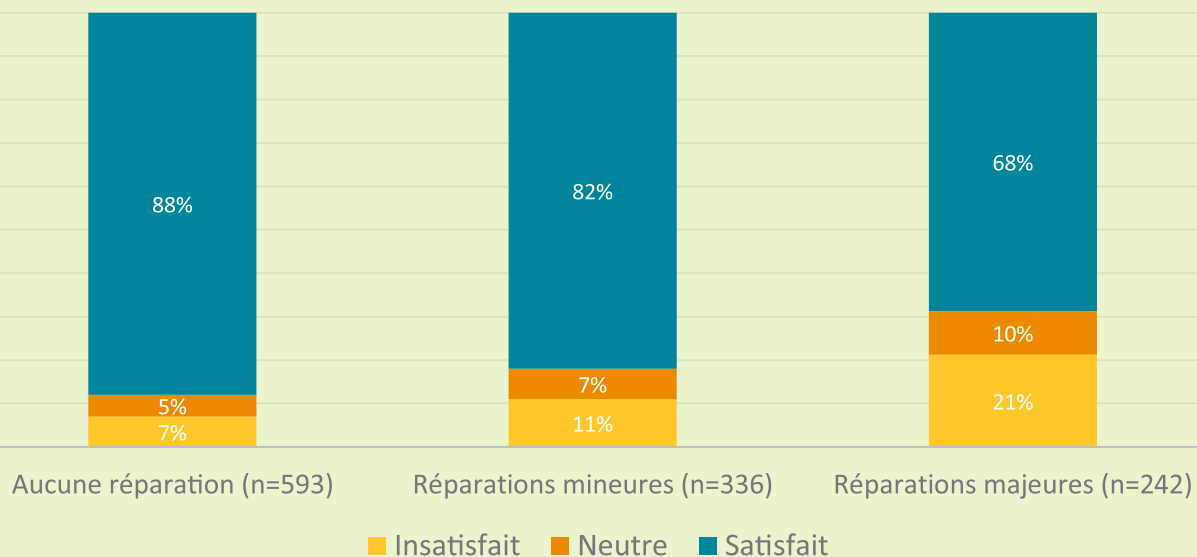
5.7 SATISFACTION ENVERS LA COOPÉRATIVE²³ (SUITE)

FAITS SAILLANTS Le niveau de satisfaction varie sensiblement en fonction de la perception qu'ont les membres sur les réparations requises à leur logement (FIGURE 59).

Il est de 88 % (86 % en 2017) dans le cas des membres qui estiment qu'aucune réparation n'est requise dans leur logement et de 82 % (74 % en 2017) dans le cas où ils estiment qu'il nécessite des réparations mineures. Le niveau de satisfaction chute à 68 % (54 % en 2017) lorsque le membre estime que son logement nécessite des réparations majeures.

FIGURE 59

SATISFACTION DES MEMBRES SELON LES RÉPARATIONS REQUISES À LEUR LOGEMENT



5.8 ÉLÉMENTS PERMETTANT D'AMÉLIORER LA PARTICIPATION DES MEMBRES

FAITS SAILLANTS Parmi les éléments qui étaient proposés aux répondants, ceux qui concernent directement l'amélioration des compétences des membres (« Un transfert d'expertise et de connaissances entre membres », « Une meilleure connaissance des lois et règlements régissant les coopératives », « Des formations sur le fonctionnement des coopératives et le rôle des membres ») ont tous été identifiés par plus de 40 % des membres comme étant susceptibles d'améliorer leur participation (TABLEAU 18). En fait, plus de 6 répondants sur 10 (61 %) considèrent qu'au moins un de ces

éléments rattachés au développement des compétences des membres constitue un facteur susceptible d'améliorer leur participation aux activités et à la gestion de la coopérative.

Les répondants étaient invités à identifier d'autres éléments. Parmi ceux-ci figurent : « Participation et partage des tâches plus équitable » (4 %), « Une meilleure gestion/communication de la part du CA » (3 %) et « Une meilleure résolution des problèmes/conflits et de meilleures relations interpersonnelles » (2 %).

TABLEAU 18

ÉLÉMENTS POUVANT AMÉLIORER LA PARTICIPATION À LA VIE COOPÉRATIVE

Éléments	n ^{bre}	% (n ^{bre} =1007)
Un transfert d'expertise et de connaissances entre membres (mentorat, parrainage, etc.)	467	46 %
Une meilleure connaissance des lois et règlements régissant les coopératives	454	45 %
Des formations sur le fonctionnement des coopératives et le rôle des membres	422	42 %
Des partages de services avec les autres coopératives de mon quartier	390	39 %
Accès à une ressource professionnelle externe pour la gestion de la coopérative	355	35 %
Accommodement dans le type de participation relativement à la situation physique, sociale ou familiale	334	33 %
Autres éléments identifiés par les répondants :		
Participation plus équitable des membres/partage plus équitable des tâches	40	4 %
Une meilleure gestion de la part du CA/meilleure communication entre le CA et les membres	26	3 %
Une meilleure résolution des problèmes/conflits et de meilleures relations interpersonnelles	23	2 %
Une gouvernance plus démocratique/moins centralisée	13	1 %
Un meilleur entretien des lieux/rénovation majeure/services-conseils concernant l'entretien	13	1 %

5.9 TENDANCES

Le fait que l'Enquête 2022 ne prenne en compte que les résidents qui sont membres de la coopérative, contrairement aux enquêtes antérieures, pourrait avoir influencé certains résultats. La comparaison avec les enquêtes précédentes et la détermination de tendances peuvent, par conséquent, s'avérer plus difficiles en ce qui a trait à la vie coopérative.



ANCIENNETÉ DANS LA COOPÉRATIVE

Par rapport à 2017, on constate une baisse marquée de la rotation des membres au sein des coopératives d'habitation. Ceux-ci habitent dans leur coopérative depuis plus longtemps. Ainsi, le tiers (33 %) des membres y résident depuis moins de 5 ans ; ils étaient près de la moitié (46 %) dans cette situation en 2017. À l'opposé du spectre, le quart des membres (25 %) résident dans leur coopérative depuis plus de 20 ans, une hausse de 11 points de pourcentage par rapport à il y a 5 ans (14 %).

On peut supposer que la pandémie de 2019 et la rareté de logements abordables qu'on observe depuis quelques années déjà ont contribué à l'allongement de la durée de séjour des membres dans les coopératives d'habitation.



PARTICIPATION DES MEMBRES

Les personnes sondées en 2022 participent davantage (14 heures par mois en moyenne) aux activités et à la gestion de leur coopérative qu'il y a 5 ans (9 heures en 2017). En plus du biais possible induit par la modification apportée à la population de référence de l'Enquête, le fait que la proportion des répondants qui sont membres du conseil d'administration de leur coopérative ait doublé entre 2017 et 2022 (46 % en 2022, contre 23 % en 2017) pourrait expliquer en partie l'augmentation observée dans le niveau de participation des membres. L'Enquête 2022 révèle, en effet, un écart significatif dans le nombre d'heures qui sont consacrées aux activités et à la gestion des coopératives d'habitation, selon que le membre siège ou non au conseil.

SUITE >

5.9 TENDANCES (SUITE)



SATISFACTION DES MEMBRES

Une tendance à la hausse du taux de satisfaction des membres envers leur coopérative semble se dessiner depuis 2012. En 10 ans, la proportion des membres se disant satisfaits a progressé de 73 à 82 %.

Comme c'était le cas lors des enquêtes précédentes, la perception des membres quant aux besoins de réparation de leur logement constitue un facteur déterminant dans le niveau de satisfaction. Alors que, parmi les membres qui estiment qu'aucune réparation n'est requise, près de 9 sur 10 (88 %) se disent satisfaits de leur coopérative, cette proportion chute à 68 % dans le cas des membres estimant que leur logement nécessite des réparations majeures.



CONCLUSION

L'Enquête sur le profil socioéconomique des membres de coopératives d'habitation – 2022 confirme ou révèle certaines tendances d'impact pour le secteur de l'habitation coopérative. Les résultats de l'Enquête mettent également en lumière plusieurs enjeux susceptibles d'affecter les interventions des fédérations régionales et de la CQCH.



DES MEMBRES QUI PRENNENT DE L'ÂGE

En 2022, plus du tiers (35 %, contre 30 % en 2017 et 13 % en 1987) des membres de coopératives d'habitation sont désormais âgés de 65 ans et plus et une majorité d'entre eux (53 %) ont 55 ans et plus. Ce vieillissement du membrariat des coopératives d'habitation qu'on observe depuis 35 ans, entraîne une augmentation correspondante de la proportion des personnes vivant seules en coopérative (52 % en 2022, contre 46 % en 2017 et 23 % en 1987).

Des questions se posent alors en ce qui a trait :

- à l'évolution possible du modèle de participation des membres ;
- à la relève, notamment au sein des conseils d'administration ;
- à l'adéquation du parc immobilier coopératif – construit pour une bonne part il y a plusieurs décennies pour des familles –, par rapport à la typologie des ménages, mais aussi en regard des besoins actuels et futurs des résidents.

Par ailleurs, seulement un membre sur 10 (11 %, contre 17 % pour les principaux soutiens de l'ensemble des ménages québécois) est âgé de moins de 35 ans en 2022. Comment expliquer cette faible présence des jeunes en général et, du même coup, des jeunes familles au sein des coopératives d'habitation ? Désaffection de ces clientèles par rapport à la formule ou défaut par les coopératives de faire une place aux jeunes générations ?

SUITE >

CONCLUSION (SUITE)



DES MEMBRES PLUS SCOLARISÉS

Selon les résultats de l'Enquête, la proportion des membres de coopératives d'habitation détenant un diplôme universitaire a doublé au cours des 10 dernières années. Quatre membres sur 10 (40 %, contre 21 % en 2012) ont désormais atteint ce niveau de scolarité.

Cette hausse du niveau de scolarité entraîne mécaniquement une amélioration de la situation économique des ménages. Ce changement pourrait également engendrer, à terme, des modifications quant aux compétences, intérêts et aspirations des membres. Les stratégies de communication, d'information et de formation déployées par les fédérations régionales et la CQCH doivent prendre en compte ces évolutions.



SUITE >

CONCLUSION (SUITE)



DES MÉNAGES MOINS VULNÉRABLES ÉCONOMIQUEMENT

Le revenu annuel moyen des ménages coopératifs a progressé du tiers (32 %) entre 2017 et 2022, passant de 32 000 \$ à 42 000 \$. Durant la même période, la proportion des ménages coopératifs gagnant moins de 20 000 \$ par année a diminué de moitié (19 % en 2022, contre 37 % en 2017). Malgré une hausse significative des loyers au cours des dernières années (2,6 % par année en moyenne de 2017 à 2022), le taux d'effort moyen des ménages coopératifs est passé de 30 % à 25 % en 5 ans.

Parallèlement, on observe une baisse constante (voire accélérée) de la proportion des ménages vivant en coopérative dont le loyer est déterminé en fonction du revenu (PSL, AACR, IFLC-2, PSBL-P). Cette diminution des aides financières au logement a sans doute pour effet de réduire la capacité globale des coopératives d'habitation d'accueillir des ménages à revenu modeste. Illustration : en 2022, moins d'un membre sur 10 (8 %, contre 13 % en 2017) déclare être sans emploi (ex. : aide/solidarité sociale, assurance emploi, rente d'invalidité, etc.).

Par ailleurs, l'Enquête indique une augmentation significative des membres travaillant dans le secteur public ou parapublic (41 % en 2022, contre 34 % en 2017). Cette tendance, si elle se confirme pour l'avenir, laisse présager une amélioration de la condition économique des futurs retraités vivant en coopérative, si l'on tient compte, en effet, des conditions de retraite (ex. : fonds de pension) généralement plus avantageuses dans ce secteur.

La tendance à une certaine « polarisation » des clientèles des coopératives d'habitation (disproportion femme-homme, de moins en moins de ménages à faible revenu, de plus en plus de diplômés universitaires, etc.) risque-t-elle d'affecter la mixité des clientèles comme trait distinctif de la formule coopérative d'habitation ?

SUITE >

CONCLUSION (SUITE)



PARTICIPATION À L'ENQUÊTE ET MÉTHODOLOGIE

Les responsables de l'Enquête 2017 avaient formulé plusieurs recommandations afin, notamment, d'accroître le taux de réponse au sondage et d'améliorer « l'expérience-répondant ». Les personnes responsables de l'Enquête 2022 ont donné suite à ces recommandations en apportant plusieurs changements (diminution du nombre de questions, communications plus intenses, etc.). Ces démarches ont porté fruit, avec pour conséquence un excellent taux de réponse de 40 %.

Certains résultats de l'Enquête laissent toutefois entrevoir de possibles biais pouvant être induits ou renforcés, notamment :

- **Inadéquation de la représentativité pour certaines régions** : sous-représentation des membres provenant des coopératives de Montréal (29 % en 2022, contre 44 % en 2017) ; surreprésentation des membres de coopératives des régions de l'Estrie (13 % en 2022, contre 9 % en 2017) et de la Capitale-Nationale (23 % en 2022, contre 18 % en 2017) ;
- **Surreprésentation des membres siégeant au conseil d'administration de leur coopérative** (46 % en 2022, contre 23 % en 2017) ;
- La CQCH privilégie désormais clairement la participation des membres à l'Enquête via le Web. Certaines clientèles risquent alors de « passer sous le radar » (ex. : personnes moins à l'aise avec Internet ou ne disposant pas d'Internet à la maison).

Compte tenu de ce qui précède, nous recommandons aux personnes responsables des enquêtes à venir de prendre des mesures afin :

1. d'assurer une représentativité régionale adéquate de l'échantillon final ;
2. d'assurer une représentation adéquate de l'ensemble des membres de coopérative d'habitation, notamment ceux qui ne sont pas membres du conseil d'administration de leur coopérative ;
3. de favoriser/faciliter la participation des personnes n'ayant pas d'adresse courriel ou qui sont moins habiles avec l'utilisation de ce mode de communication.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Champagne, Christian, 1988, *Enquête sur la clientèle dans les coopératives d'habitation au Québec en 1987*, Montréal : ENAP/INRS-Urbanisation/UQAM, (Rapport d'activité présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines).

Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2003, *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2002*.

Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2008, *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007*.

Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2013, *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*.

Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 2018, *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2017*.

Conseil du statut de la femme, 2020, *Portrait des Québécoises, Édition 2020, Femmes et économie*.

Emploi-Québec, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, 2021, *Bulletin annuel du marché du travail au Québec*.

Front d'action populaire en réaménagement urbain, 2018, *Logement et pauvreté au Québec, Dossier noir, 7^e édition*.

Institut de la statistique du Québec, 2018, *Données sociodémographiques en bref, octobre, volume 23, numéro 1*.

Institut de la statistique du Québec, 2018, *Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2016*.

Institut de la statistique du Québec, 2020, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet* (données provenant de Statistique Canada, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec).

Institut de la statistique du Québec, 2021, *Les écarts salariaux selon le sexe dans les professions de formation universitaire : portrait des entreprises québécoises de 200 employés et plus au Québec*.

Institut de la statistique du Québec, 2022, *Le Québec chiffres en main 2022*.

Institut de la statistique du Québec, 2022, *Panorama des régions, édition 2022*.

Institut de la statistique du Québec, 2022, *Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, régions métropolitaines de recensement (RMR)² du Québec, 2011, 2016 et 2021*.

Institut de la statistique du Québec, 2022, *Revenu médian et revenu moyen des ménages et des particuliers de 16 ans et plus, Québec (1996-2020)*.

Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Direction de l'entrepreneuriat collectif, 2018, *Le patrimoine coopératif québécois en habitation (au 31 décembre 2017)*.

NetTendances, 2021, *Portrait numérique des foyers québécois, édition 2021, volume 12, numéro 4*.

Poulin, André, 1997, *Les résidents des coopératives d'habitation au Québec en 1996, Rapport statistique*, Montréal, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

Québec, *Loi sur les coopératives* (L.R.Q., c. C-67.2).

Québec, *Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, Loi sur la Société d'habitation du Québec*, chapitre S-8, r. 3 (chapitre S-8, a. 86, 1^{er} al, par. g et 2^e al.).

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2022, *Loyer moyen des maisons en rangée et appartements d'initiative privés selon le nombre de chambres et la subdivision de recensement, centres de 10 000 habitants et plus*. Données provenant de l'Enquête sur le logement locatif 2021.

BIBLIOGRAPHIE

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2022, [Rapport sur le marché locatif, Canada et régions métropolitaines](#).

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2023, [Enquête sur les logements locatifs, 1.0 Indicateurs du marché locatif – immeubles d'initiative privée comptant au moins trois appartements – provinces et principaux centres](#).

Statistique Canada, 2021, [Le travail à domicile au Canada : qu'avons-nous appris jusqu'à présent ?](#)

Statistique Canada, 2022, « Enquête sur la population active », [Le Quotidien](#), le vendredi 6 mai 2022.

Statistique Canada, 2022, [Estimations de la population au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet et indicateurs d'accroissement, Québec, 1971-2023](#).

Statistique Canada, 2022, « Caractéristiques des ménages, selon le mode d'occupation, y compris le statut d'accédant à la propriété », Tableau 46-10-0063-01.

Statistique Canada, 2022, « Statut d'immigrant et période d'immigration selon la langue maternelle : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties », Tableau 98-10-0300-01.

Statistique Canada, 2022, « Plus haut niveau de scolarité, selon l'année de recensement : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement », Tableau 98-10-0384-01.

Statistique Canada, 2023, [Profil du recensement. Recensement de 2021](#).

Statistique Canada, 2023, « Seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt selon la taille de la communauté et la taille de la famille, en dollars courants », Tableau 11-10-0241-01.

Statistique Canada, 2023, « Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles », Tableau 14-10-0027-01.

Statistique Canada, 2023, « Moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées durant la semaine de référence selon le genre de travail (temps plein et temps partiel), données annuelles », Tableau 14-10-0043-01.

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

L'Enquête sur le profil socioéconomique des membres de coopératives d'habitation – 2022 utilise le sondage comme principal instrument de collecte de données. Le questionnaire de l'Enquête comprenait 26 questions. Le sondage a été administré par la firme Léger, entre le 4 novembre 2022 et le 9 janvier 2023. Sur les 1 200 personnes qui ont répondu au sondage, 1 009 l'ont fait en ligne et 191 par téléphone.

Contrairement aux enquêtes précédentes, seuls les membres de coopératives d'habitation pouvaient participer au sondage. Dans le cas où un ménage comprenait deux membres, ceux-ci pouvaient tous les deux participer au sondage.

1. ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage de l'Enquête a été réalisé à partir d'une base de données de 26 251 adresses de logements appartenant à des coopératives d'habitation.

Région administrative	Coopératives	Logements coopératifs		Lettres envoyées		Échantillon représentatif
	n ^{bre}	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}
01 Bas-Saint-Laurent	20	261	1,0	27	0,9	12
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	62	1 083	4,1	116	3,9	50
03 Capitale-Nationale	213	4 626	17,6	517	17,2	211
04 Mauricie	25	293	1,1	38	1,3	13
05 Estrie	53	1 830	7,0	200	6,7	84
06 Montréal	593	11 115	42,3	1312	43,7	508
07 Outaouais	43	1 228	4,7	140	4,7	56
08 Abitibi-Témiscamingue	9	254	1,0	30	1,0	12
09 Côte-Nord	11	180	0,7	17	0,6	8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	116	0,4	16	0,5	5
12 Chaudière-Appalaches	42	1 013	3,9	111	3,7	46
13 Laval	30	444	1,7	41	1,4	20
14 Lanaudière	21	451	1,7	49	1,6	21
15 Laurentides	7	127	0,5	15	0,5	6
16 Montérégie	144	2 755	10,5	318	10,6	126
17 Centre-du-Québec	27	475	1,8	53	1,8	22
Total	1 310	26 251	100	3 000	100	1 200

ANNEXE 1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES (SUITE)

À partir de la base de données fournie par la CQCH, la firme Léger a sélectionné de façon aléatoire 3 000 adresses, pour lesquelles les résidents membres de coopératives d'habitation seraient invités à participer au sondage. L'échantillonnage devait respecter le plus possible la répartition régionale des logements coopératifs au Québec.

L'échantillon final comprenait 1 200 répondants, soit un taux de réponse de 40 %.

2. INFORMATION ET PROMOTION

Les 3 et 4 novembre 2022, une lettre d'invitation à participer au sondage a été envoyée par la CQCH aux 3 000 adresses sélectionnées. Les membres sélectionnés pouvaient informer la CQCH de leur souhait de participer à l'Enquête par téléphone.

Diverses autres actions ont été réalisées afin de favoriser la participation des membres au sondage, notamment :

- Parution d'un article dans la revue *Les COOPS d'habitation* en septembre 2022 ;
- À partir du site Internet de la CQCH, mise en ligne d'un lien menant vers le sondage Web ;
- À l'automne 2022, publication sur la page du site Web de la CQCH de contenus portant sur l'Enquête 2022, ainsi que des textes et des éléments visuels à différents moments sur la page Facebook de la CQCH ;
- En novembre et décembre 2022, envoi de courriels (en français et en anglais pour la région de Montréal) aux membres sélectionnés, afin de relancer ceux qui n'avaient pas encore participé au sondage ;
- Message inclus dans une infolettre envoyée aux coopératives d'habitation ;
- Organisation d'un concours sous forme de tirage au sort parmi les personnes qui répondaient au sondage. Le concours a été hébergé sur la plateforme Survey Monkey, et son lien a été intégré à la fin du questionnaire sur la plateforme de Léger. Le tirage au sort a eu lieu le 19 décembre 2022. Les trois gagnants se sont vu remettre la somme de 250 \$ chacun.

3. TRAITEMENT DE CERTAINES DONNÉES

Quelques-uns des résultats présentés dans ce rapport ont nécessité le traitement de certaines données ou réponses fournies par les répondants au sondage.

REVENU BRUT ANNUEL

Pour déterminer le revenu moyen des ménages vivant en coopérative d'habitation, les réponses fournies à la question 13 ont été utilisées. Un revenu moyen a ainsi été associé à chacune des tranches de revenu parmi lesquelles les répondants devaient choisir. Les revenus moyens ont été établis comme suit :

	Tranche de revenu	Revenu moyen
• Pour les strates fermées (ex. : 10 000 \$ à 19 999 \$), le revenu du ménage est égal au revenu se situant au milieu de la strate (ex. : pour 10 000 \$ à 19 999 \$, le revenu est égal à 15 000 \$).	0 à 9 999 \$	9 356 \$
	10 000 \$ à 19 999 \$	15 000 \$
	20 000 \$ à 29 999 \$	25 000 \$
	30 000 \$ à 39 999 \$	35 000 \$
• Pour la strate inférieure (0 à 9 999 \$), le revenu est fixé en utilisant les montants de la prestation annuelle totale ((prestation mensuelle de base de 681 \$ + ajustement mensuel de 45 \$ = prestation totale mensuelle de 726 \$) x 12) du programme d'aide sociale applicable au 1 ^{er} janvier 2022 aux personnes seules, sans contrainte à l'emploi, afin d'établir un revenu plancher. Ce montant plancher de la strate inférieure est égale à 8 712 \$ (726 \$ x 12 mois). Le revenu du ménage pour la strate inférieure est donc de 9 356 \$ ((8 712 \$ + 9 999 \$) / 2).	40 000 \$ à 49 999 \$	45 000 \$
	50 000 \$ à 59 999 \$	55 000 \$
	60 000 \$ à 69 999 \$	65 000 \$
	70 000 \$ à 79 999 \$	75 000 \$
	80 000 \$ à 89 999 \$	85 000 \$
• Pour la strate supérieure (90 000 \$ et plus), le revenu a été établi à 100 000 \$.	90 000 \$ et plus	100 000 \$

ANNEXES

ANNEXE 1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES (SUITE)

NOMBRE DE PIÈCES ET DE CHAMBRES

À la question 17 du sondage, les membres devaient choisir la typologie qui correspondait le mieux à leur logement. Pour le calcul de certains résultats ou ratios, il est nécessaire de transformer, pour chaque répondant, la réponse fournie en des valeurs numériques pour le nombre de pièces et le nombre de chambres à coucher, selon les équivalences suivantes :

Typologie	N ^{bre} de pièces	N ^{bre} de chambres
Loft/studio	1	0
2 1/2	2	1
3 1/2	3	1
4 1/2	4	2
5 1/2	5	3
6 1/2 ou plus	6	4

LOYER AJUSTÉ

À la question 18, les répondants devaient indiquer le loyer mensuel payé à la coopérative, incluant, s'il y a lieu, le rabais de membre. À la question 18B, les membres devaient indiquer si le prix du loyer indiqué incluait certains services, notamment l'électricité et le chauffage.

Afin d'obtenir des résultats uniformes et qui reflètent le mieux possible le coût réel du logement pour les membres, les réponses fournies à la question 18 ont été traitées pour obtenir un loyer ajusté. Cet ajustement tient compte du fait que le loyer payé inclut ou non l'électricité et le chauffage. Dans le cas où le loyer déclaré n'incluait pas l'électricité et/ou le chauffage, un ou des montants ont été ajoutés, en fonction des barèmes prévus au Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, tel qu'en vigueur au 1^{er} mars 2022²⁴ :

	Studio	1 cc	2 cc	3 cc et plus
Chauffage	58,90 \$	58,90 \$	64,05 \$	69,45 \$
Électricité	34,75 \$	39,40 \$	44,05 \$	48,70 \$

24 Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique (Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8, a. 86, 1^{er} al, par. g et 2^e al.). En vigueur à compter du 1^{er} mars 2022.

ANNEXES

ANNEXE 1 NOTES MÉTHODOLOGIQUES (SUITE)

TRAITEMENT DES NON-RÉPONSES PARTIELLES

On entend par non-réponse partielle le fait, par exemple, qu'un répondant ait indiqué qu'il préférerait ne pas répondre à une question donnée. Par exemple, à la question 2 « Quel est votre genre ? », il est indiqué non-réponse partielle lorsque le répondant a coché le choix « Je préfère ne pas répondre ». Lors du traitement des données, nous avons exclu du calcul les non-réponses et procédé à une repondération, afin de déterminer les proportions ou pourcentages. Dans l'exemple précédent, les résultats bruts du sondage étaient :

Genre	n ^{bre}	%
Homme	394	33 %
Femme	785	65 %
Non-binaire	7	<1 %
Je préfère ne pas répondre	14	1 %
Total	1 200	100 %

Après retranchement des non-réponses et repondération, les résultats finaux étaient :

Genre	n ^{bre}	%
Homme	394	33 %
Femme	785	66 %
Non-binaire	7	<1 %
Total	1 186	100 %

RÉPARATIONS REQUISES AU LOGEMENT

La question 20 du sondage était scindée en deux parties. Dans un premier temps, les répondants devaient indiquer si, selon eux, leur logement nécessitait des réparations. Dans un second temps, ils étaient invités à préciser s'il s'agissait de réparations mineures ou majeures. Afin d'assurer la cohérence des résultats, nous n'avons pas pris en compte dans nos calculs les répondants ayant indiqué que des réparations étaient requises, sans préciser s'il s'agissait de réparations mineures ou majeures.

ANNEXE 2

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Annexe 2 – Lettre de participation



Québec, le 3 novembre 2022

Participez à l'enquête socioéconomique des membres de coopératives d'habitation – 2022 !

Cher membre,

Vous avez été sélectionné pour répondre au questionnaire de l'Enquête sur le profil socioéconomique des membres de coopératives d'habitation. Cette enquête, réalisée par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) en collaboration avec la firme de sondage Léger, vise à définir le portrait des membres de coopératives d'habitation au Québec.

Grâce à vos réponses, la CQCH et les fédérations régionales seront en mesure de mieux vous représenter auprès des instances gouvernementales. De plus, vos réponses faciliteront tout le réseau coopératif en habitation du Québec, notamment, dans le choix des partenaires des programmes d'achats regroupés dont vous bénéficiez.

Rappelons que cette enquête est réalisée tous les cinq ans, ce qui nous permet d'obtenir des comparables et de démontrer des tendances du profil des membres. **Le sondage de cette année compte 26 questions et ne vous demandera qu'une dizaine de minutes.** En revanche, son impact est important pour vous, pour votre coopérative et pour tout le réseau coopératif en habitation !

En participant d'ici un mois, vous courez la chance de gagner l'un des trois prix en argent de 250 \$ chacun. Dépêchez-vous ! Le tirage au sort sera fait parmi les répondants, le 19 décembre 2022. Le formulaire pour vous inscrire au concours est disponible à la fin du questionnaire de l'enquête.

Pour accéder au questionnaire de l'enquête, **suivez les étapes suivantes :**

1. Allez sur le site Internet de la CQCH : cooperativehabitation.coop ;
2. Cliquez sur la bannière de l'enquête socioéconomique qui s'affiche sur la page d'accueil ;
3. Cliquez sur le lien du questionnaire : api.legerweb.com/CQCH ;
4. **Votre code d'accès est : 792022.**

Pour répondre au questionnaire par téléphone ou pour toute question concernant le sondage, n'hésitez pas à communiquer avec Elena Albina, chargée de projet, au 1 800 667-9386 (sans frais) ou 418 648-6758 poste 222 ou par courriel à : galbina@cqch.qc.ca.

Merci de votre collaboration,

Sandra Turgeon
Directrice générale

To the attention of English speakers: our 2022 survey on the socio-economic profile of the cooperatives' members in Quebec territory is available in two languages: French and English. If you wish to answer to our questions in English, please, go to the following link: api.legerweb.com/CQCH and then enter your code: **792022**

T 418 648-6758 • 1 800 667-9386
F 418 648-8580
880, rue René-Jobin, bureau 202
Québec (Québec) G1N 1S7

WWW.COOPERATIVE-HABITATION.COOP

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Annexe 3 – Questionnaire



IMPORTANT

Le questionnaire doit être rempli par le **membre de la coopérative d'habitation**. Il ne devrait prendre qu'une dizaine de minutes de votre temps. Si votre ménage se compose de deux membres, ces deux membres peuvent répondre au sondage de manière individuelle.

Vos réponses sont très importantes afin de pouvoir brosser un portrait précis des ménages occupant un logement coopératif.

Les renseignements obtenus par l'entremise de ce questionnaire demeureront strictement confidentiels et ne serviront qu'aux seules fins de l'étude.

Vous avez un mois pour répondre au questionnaire de l'enquête.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Courez alors la chance de gagner l'un des trois prix en argent de 250 \$ chacun!

Le tirage au sort sera fait parmi les répondants, le 19 décembre 2022. Le formulaire pour vous inscrire au concours est disponible à la fin de ce sondage.

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

SECTION 1

Question portant sur votre statut

Q1. Dans quelle région administrative habitez-vous? :

Bas-Saint-Laurent
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Capitale-Nationale
Chaudière-Appalaches
Mauricie
Centre-du-Québec
Estrie
Montréal
Laval
Lanaudière
Laurentides
Montréal
Outaouais
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine

Q1B. Quel est le nom de votre coopérative d'habitation?

Q2. Quel est votre genre?

Masculin
Féminin
Non-binaire
Autre, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

Q3. Quel âge avez-vous?

_____ ans

Q4. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Le français
L'anglais
L'espagnol
Autre langue, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

74

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q5. Quelle est la situation qui vous correspond le mieux?

Le Canada est mon pays d'origine (citoyenneté par naissance)
J'ai été accordé la citoyenneté du Canada (citoyenneté par naturalisation)
Je suis un résident permanent
Autre
Je préfère ne pas répondre

Q6. Quelle est votre occupation principale?

Salarié
Travailleur autonome
Étudiant
Retraité
Bénéficiaire d'assurance-emploi
Bénéficiaire du programme d'aide ou de solidarité sociale
Autre, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

Q7. Veuillez indiquer, parmi les énoncés suivants, celui qui décrit le mieux votre travail?

À l'emploi du secteur public ou parapublic
(gouvernement, ville, services publics, etc.)
À l'emploi d'une entreprise privée
À l'emploi d'une entreprise coopérative
À l'emploi d'un OSBL, d'un groupe populaire ou communautaire
Travailleur autonome ou entrepreneur
Autre, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

Q8. Combien d'heures par semaine consacrez-vous à votre emploi?

0 à 15 heures
16 à 25 heures
26 à 35 heures
Plus de 35 heures
Je préfère ne pas répondre

Q9. Combien de jours par semaine pratiquez-vous habituellement votre travail en télétravail?

0 jour
1 à 2 jours
3 jours et plus
Je préfère ne pas répondre

75

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q10. Quel est votre plus haut niveau d'études atteint?

Études primaires

Diplôme d'études secondaires

Diplôme d'études collégiales

Diplôme d'études techniques ou professionnelles

Diplôme d'études universitaires – 1^{er} cycle (baccalauréat)

Diplôme d'études universitaires – 2^e cycle (maîtrise)

Diplôme d'études universitaires – 3^e cycle (doctorat)

Autre, précisez : _____

Je préfère ne pas répondre

SECTION 2

Questions portant sur votre ménage

Q11. Quelle est la composition de votre ménage?

Personne vivant seule

Couple sans enfant à charge

Couple avec enfants à charge

Famille monoparentale ayant à sa tête une femme

Famille monoparentale ayant à sa tête un homme

Autre, précisez : _____

Je préfère ne pas répondre

Q12. Actuellement, combien de personnes, **en vous incluant**, habitent votre logement sur une base régulière (50% et plus du temps)? :

_____ personnes

Je préfère ne pas répondre

Q12A. Précisez :

Inscrivez le nombre de personnes dans le groupe d'âge spécifié, qui habite votre logement

Enfant âgé de moins de 6 ans _____ personne(s)

Enfant âgé de 6 à 17 ans _____ personne(s)

Adulte âgé de 18 à 64 ans _____ personne(s)

Adulte âgé de 65 à 74 ans _____ personne(s)

Adulte âgé de 75 ans et plus _____ personne(s)

Je préfère ne pas répondre

76

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q13. Indiquez dans quelle tranche se situe le **revenu brut total de votre ménage** (ceci incluant toutes les sources de revenu).

0 à 9 999 \$

10 000 \$ à 19 999 \$

20 000 \$ à 29 999 \$

30 000 \$ à 39 999 \$

40 000 \$ à 49 999 \$

50 000 \$ à 59 999 \$

60 000 \$ à 69 999 \$

70 000 \$ à 79 999 \$

80 000 \$ à 89 999 \$

90 000 et plus

Je préfère ne pas répondre

Q14. Actuellement, quelle est la principale source de revenu de votre ménage?

Salaire provenant d'un emploi

La pension de la Sécurité de la vieillesse

Revenu d'un travail autonome

Régime privé de retraite

Assurance-emploi

Revenus de placement/d'épargne

Sécurité du revenu

Pension d'invalidité

Prêts et bourses d'études

Autre, précisez : _____

Je préfère ne pas répondre

Q15. Parmi les items et les services suivants, cochez ceux dont dispose votre ménage.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Communications

Internet

Câblodistribution

Téléphone cellulaire

Compte Facebook

Compte Twitter

Autre, précisez : _____

Services financiers

Régime de retraite (fonds de pension, plan de retraite privé, etc.)

Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR)

Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)

Assurance vie

Assurance habitation

77

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Assurance automobile
Compte dans une caisse populaire ou d'économie
Compte dans une banque
Autre, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

SECTION 3

Questions portant sur votre coopérative

Q16. Quel type d'immeuble habitez-vous?

Sélectionnez une seule réponse

Immeuble (bloc) à plusieurs logements avec entrée commune (1 porte, plusieurs logements)
Immeuble de type « duplex » de 2 à 6 logements avec entrée individuelle (1 porte, 1 logement)
Maison unifamiliale (détachée, semi-détachée, en rangée)
Autre, précisez : _____
Je préfère ne pas répondre

Q17. Quelle est la typologie de votre logement?

Loft/studio
2 ½
3 ½
4 ½
5 ½
6 ½ ou plus
Je préfère ne pas répondre

Q18. Quel est le coût de loyer mensuel que vous payez actuellement à la coopérative (loyer membre)?

_____ \$
Je préfère ne pas répondre

Q18B. Les items suivants sont-ils inclus ou non dans le prix de votre loyer?
Inclus Non-inclus Je préfère ne pas répondre

Électricité
Chauffage
Autre, préciser : _____

Q19. Bénéficiez-vous d'une aide financière au logement?

Oui, Programme de supplément au loyer (SHQ)
Oui, IFLC-2 (SCHL)
Oui, Programme Allocation logement
Non
Je préfère ne pas répondre

78

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q20. Selon vous, votre logement nécessite-t-il des réparations?

Oui
Non

S'agit-il :

De réparations **mineures** (c'est-à-dire des éléments qui ne portent pas préjudice à l'intégrité du logement notamment les comptoirs de cuisine, les portes d'armoires, les poignées de porte, le revêtement de plancher, etc.)

De réparations **majeures** (c'est-à-dire des éléments qui portent préjudice à l'intégrité du logement notamment les fenêtres, les portes extérieures, la plomberie, l'électricité, les infiltrations d'eau, etc.) ?

Je préfère ne pas répondre

SECTION 4

Questions portant sur votre vie à la coopérative

Q21. Depuis combien d'années vivez-vous dans votre coopérative?

Moins de 5 ans
De 5 à 9 ans
De 10 à 14 ans
De 15 à 19 ans
De 20 à 24 ans
De 25 ans et plus
Je préfère ne pas répondre

Q21B. Quel est le montant de votre rabais-membre ?

Ne pas confondre avec les parts sociales

_____ \$
Je préfère ne pas répondre

Q21C. Quelqu'un d'autre du ménage est-il membre ?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

Q22. Dans les douze derniers mois, combien d'heures par mois, en moyenne, avez-vous consacré à des comités ou à d'autres tâches au sein de votre coopérative?

Inscrire le nombre d'heures **par mois** : _____ heures
Je préfère ne pas répondre

79

ANNEXE 3

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q23. Actuellement, êtes-vous membre du conseil d'administration ou d'un comité dans votre coopérative?

Sélectionner la ou les réponse(s) qui s'appliquent en mettant un nombre d'années pour chaque instance à laquelle vous avez participé

Conseil d'administration (depuis combien d'années ? _____)

Comité de finances (depuis combien d'années ? _____)

Comité d'entretien (depuis combien d'années ? _____)

Comité de sélection (depuis combien d'années ? _____)

Comité de bon voisinage (depuis combien d'années ? _____)

Comité de participation (Comité de gestion du contrat de membre) (depuis combien d'années ? _____)

Comité d'animation et de loisirs (depuis combien d'années ? _____)

Autre comité, précisez : _____ (depuis combien d'années ? _____)

Je ne suis membre d'aucun comité

Je préfère ne pas répondre

Q24. Veuillez indiquer pourquoi vous avez choisi d'habiter une coopérative d'habitation en sélectionnant le degré d'importance de chaque énoncé.

1. Aucunement important
2. Peu important
3. Assez important
4. Très important
5. Je préfère ne pas répondre

Le coût du loyer est abordable.

La situation géographique de la coopérative d'habitation me donne accès aux services de proximité.

Je partage les valeurs coopératives.

La coopérative d'habitation m'offre un milieu de vie communautaire.

La coopérative d'habitation permet une sécurité d'occupation.

Je veux participer aux prises de décisions concernant ma coopérative et mon milieu de vie.

La coopérative d'habitation m'offre un milieu de vie sécuritaire.

Autres raisons d'habiter dans une coopérative d'habitation, précisez : _____

Q25. Veuillez indiquer votre degré de satisfaction face à votre coopérative d'habitation comme milieu de vie.

Sélectionnez le chiffre 7, si vous êtes entièrement satisfait de votre coopérative et le chiffre 1, si vous êtes entièrement insatisfait.

Entièrement insatisfait			Neutre		Entièrement satisfait	
1	2	3	4	5	6	7

Je préfère ne pas répondre

80

ENQUÊTE SUR LE PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES MEMBRES DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Q26. Quels éléments selon vous pourraient améliorer votre participation à la vie coopérative?

Une meilleure connaissance des lois et règlements régissant les coopératives

Des formations sur le fonctionnement des coopératives et le rôle des membres

Un transfert d'expertise et de connaissances entre membres (mentorat, parrainage, etc.)

Des partages de services avec les autres coopératives de mon quartier

Accès à une ressource professionnelle externe pour la gestion de la coopérative

Accommodement dans le type de participation relativement à la situation physique, sociale ou familiale

Autre, précisez : _____

Je préfère ne pas répondre

TEXTEF. Merci d'avoir répondu au questionnaire ! Voulez-vous participer au concours de la CQCH pour courir la chance de gagner 250 \$?

Oui, je veux participer au concours : <https://fr.surveymonkey.com/r/VDKTDG9>

Non, je ne veux pas participer au concours : www.cooperativehabitation.coop

81



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

840, rue Raoul-Jobin, Québec (Québec) G1N 1S7

cooperativehabitation.coop

info@cqch.qc.ca